22e année - Le n° 10 ct.

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :
Valais le mm. 10 ct.
Suisse „ 13 ct.
Etranger „ 15 ct.
Réclames Valais „ 22 ct.
Réclames Suisse „ 30 ct.
Mortuaires „ 20 ct.

Chèques postaux II c 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Vendredi 17 octobre 1952 N° 84

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr. 9.-
Mardi et vendredi
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 12.30
Bulletin Officiel 7.50

Chèques postaux II c 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente

Après le sacre

Ainsi que notre journal l'a relaté dans le numéro de mardi dernier, la population du Valais a fait dimanche à Mgr Nestor Adam un triomphal accueil à l'occasion de sa consécration épiscopale.

On sentait que le peuple vibrait à l'unisson avec ce père vénéré chargé dorénavant de l'administration spirituelle du diocèse de Sion.

On pourrait presque dire que le nouveau pontife est l'élu du peuple. Si cette assertion n'est pas exacte quant au fond, elle l'est du moins dans ce sens que tout le Valais porte déjà dans son cœur l'évêque consacré dimanche.

C'est à cette nomination que nous consacrerons notre article de ce jour.

On sait que jusqu'à Mgr Bieler, l'élection de l'évêque du diocèse se faisait par le Grand Conseil : le Chapitre présentait quatre candidats à la Haute Assemblée qui fixait son choix ; il ne restait plus à Rome qu'à ratifier cette décision.

C'était là, croyons-nous, une coutume, une survivance en rapport avec le pouvoir temporel des évêques. Le chef du diocèse étant en même temps comte du Valais, la République des sept dizains constituant un Etat démocratique, on conçoit fort bien que les Patriotes aient tenu à désigner eux-mêmes leur chef.

Et c'était d'autant plus logique qu'ils avaient fait naguère certaines expériences peu intéressantes avec quelques évêques de la maison de Savoie qu'on leur avait imposés. A cette occasion, des places fortes importantes avaient été données en gage à l'ennemi héréditaire du Valais ; le pays se trouvait ainsi, en fait, sous la tutelle des ducs voisins.

Tout cela rappelle la longue et fameuse querelle des investitures qui pendant des siècles mit aux prises l'empire d'Allemagne et la papauté.

A cette époque, beaucoup d'évêques et d'abbés, comme le pape lui-même, étaient princes temporels. Or la question qui se posait, fort complexe il faut le reconnaître, se résumait en somme à ceci : du pape ou de l'empereur, qui devait nommer les titulaires de ces charges ?

Il est bien entendu qu'au point de vue spirituel, évêques et abbés relevaient du pape à qui devait forcément échoir le rôle de leur conférer la dignité ecclésiastique; d'autre part la nomination des préfets d'empire, des comtes et des ducs était du ressort de l'empereur.

Mais il y avait deux dignités, l'une laïque et l'autre ecclésiastique, conférées à la même personne : d'où conflit entre le pape et l'empereur, car dans ces cas l'évêque nommé devenait d'office comte, duc ou préfet.

On comprend fort bien que l'empereur ait tenu à avoir comme administrateurs de ses terres d'excellenst chefs, et surtout de fidèles serviteurs de la couronne impériale. Le point de vue de la papauté pouvait être bien différent, d'autant plus qu'en sa qualité de prince temporel le pape entrait parfois en conflit pour des questions territoriales avec le chef du Saint-Empire germanique de qui relevait une bonne partie de l'Italie du Nord.

Ces luttes d'influence firent sentir leurs funestes effets jusque chez nous et certaines guerres contre la Savoie en particulier, ne sont qu'un épisode local de la querelle des investitures, envenimé par des conflits territoriaux entre les deux Etats voisins.

Tout cela explique fort bien l'intérêt des sept dizains à avoir un évêque de leur choix. Si en 1634 Hildebrand II Jost a renoncé à presque tous ses droits de prince temporel du Valais, le chef du diocèse n'en a pas moins exercé une influence prépondérante à la Diète jusqu'en 1848, puisqu'il était membre né de cette institution où son vote a valu respectivement 2, puis 4, puis 1 suffrage.

Mais à partir de 1848 l'évêque ayant perdu toutes ses prérogatives politiques, le droit de nomination que s'était arrogé la Diète n'était plus qu'un privilège qui ne pouvait se soutenir en droit.

Comme nous l'avons dit, l'affaire fut d'ailleurs définitivement tranchée lors de la nomination de Mgr Bieler qui coïncida avec l'introduction du nouveau droit canon qui unifia dans toute l'Eglise le mode d'élection des évêques.

Aussi, après un semblant de résistance, le Grand Conseil s'inclina de bonne grâce devant la décision de Rome. Pouvait-il faire autrement ? Certains l'ont prétendu à l'époque. Nous estimons pourtant que la solution actuelle est la bonne.

Qui donc oserait s'en plaindre aujourd'hui ? L'autorité supérieure du canton en est-elle atteinte dans son prestige ? Qui pourrait le soutenir après la brillante manifestation de dimanche ?

Rome sait choisir, et il ne le fait pas les yeux fermés, sans enquête, on peut en être sûr. Le grand prélat que le Saint-Siège vient de désigner pour occuper le trône épiscopal de saint Théodule en fournit la preuve. Dans tous les cas, si le Grand Conseil avait dû exercer ses prérogatives d'autrefois, il n'aurait certes pas fait un meilleur choix. Autour des nominations du pouvoir civil se nouent et se dénouent tant d'intrigues, le jeu des influences intervient presque toujours, de sorte que ce n'est pas nécessairement le plus capable ou le plus méritant qui est élu.

Nomination par Rome, c'est-à-dire par le pouvoir ecclésiastique, d'un dignitaire ecclésiastique, n'est-ce pas la logique même ? Et l'on ne comprend pas que le pouvoir civil y ait à contredire. Seule l'Histoire explique et justifie.

Dans tous les cas, le Valais tout entier remercie le Saint-Siège de lui avoir donné un pasteur, remarquable par sa science et ses mérites, à qui il promet obéissance, fidélité et respect.

CL...n.

Les évêques de Sion depuis 1400

Guillaume V de Rarogne
André de Gualdo (1418-1437)
Guillaume VI de Rarogne (1437-1451)
Henri IV Asperlin (1451-1457)
Walter II Supersaxo (1457-1482)
Jodoc de Silinen (1482-1496)
Nicolas Schiner (1496-1499)
Mathieu Schiner (1499-1522)
Philippe II de Platea (1522-1529)
Adrien de Riedmatten (1529-1548)
Jean-Joseph Jordan (1548-1565)
Hildebrand de Riedmatten (1565-1604)
Adrien II de Riedmatten (1604-1613)
Hildebrand Jost (1613-1638)
Barthélémy Supersaxo (1638-1640)
Adrien III de Riedmatten (1640-1646)
Adrien IV de Riedmatten (1646-1672)
Adrien V de Riedmatten (1672-1701)
François-Joseph Supersaxo (1701-1734)
Jean-Joseph Blatter (1734-1752)
Jean-Hildebrand Roten (1753-1760)
François-Frédéric Ambuel (1760-1780)
François-Melchior Zen-Ruffinen (1780-1790)
Joseph-Antoine Blatter (1790-1807)
Joseph-François Xavier de Preux (1807-1817)
Augustin Sulpice Zen-Ruffinen (1817-1829)
Fabien Roten de Rarogne (1830-1843)
Pierre-Joseph de Preux (1843-1875)
Adrien Jardinier (1875-1901)
Jules-Maurice Abbet (1901-1918
Victor Bieler (1919-1952)
Nestor-François Adam (1952)

Depuis 1400, il y a 32 évêques au diocèse de Sion. Mathieu Schiner fut élevé à la dignité de Cardinal. Rome, dit-on, offrit la pourpre cardinalice à François Supersaxo et à Pierre-Joseph de Preux qui l'auraient refusée.

Un record dans l'hôtellerie lausannoise

Durant le mois d'août dernier, les 64 hôtels et pensions de Lausanne-Ouchy ont enregistré le taux d'occupation exceptionnel de 100 %. C'est dire que durant les 31 jours du mois, tous les lits ont été occupés. Par rapport au mois d'août 1951, l'augmentation des arrivées est de 39 %. Au premier rang viennent les Français, en très forte augmentation sur l'an passé.

Spécialités de la maison : **Tripes - Pieds de porc**
On prend des pensionnaires Chambres
Café de la Place Martigny-Bourg
Chez Adyle, tél. 6 12 86

ÉCHOS ET NOUVELLES

Londres-Singapour en 27 heures

Un avion de passagers « Comet » a quitté, mardi matin l'aéroport de Londres à destination de Singapour, inaugurant ainsi la troisième ligne de la « British overseas airways » desservie par des avions à réaction. La distance Londres-Singapour (environ 13,000 km.) sera couverte en un peu plus de 27 heures. Les deux autres lignes desservies par des « Comets » sont Londres-Johannesbourg et Londres-Ceylan.

52,372 cas de poliomyélite cette année aux Etats-Unis

L'épidémie de poliomyélite en 1952 a été la plus grave qu'aient connue les Etats-Unis, a annoncé un communiqué de la Fondation nationale de lutte contre la paralysie infantile.

52,372 cas ont été déclarés cette année, chiffre déjà supérieur à celui enregistré en 1949, année record.

Sollicitude d'un chien

La scène se passe au quartier de la Muette, à Paris. Au bord d'un trottoir, une femme, déjà âgée, est arrêtée. D'une main, elle tient la canne blanche des aveugles, de l'autre un beau chien en laisse et revêtu d'un manteau sur lequel sont brodées, bien visibles, deux croix rouges. Le chien aboie sans arrêt.

Une jeune femme les aperçoit, de l'autre côté de la rue, traverse, et, prenant le bras de l'aveugle : « Où voulez-vous aller, madame ? » Le chien a cessé d'aboyer dès qu'il a vu arriver le secours, et remue la queue. Et l'aveugle d'expliquer, tandis que la jeune femme la guide à travers le carrefour, le chien marchant devant en tirant sur la laisse : « Est-il mignon ? Il me traversait seul, autrefois. Mais, depuis qu'il a vu écraser une petite fille, il s'arrête au bord du trottoir et aboie pour appeler quelqu'un.

Une machine à penser

« U.N.I.V.A.C. est prête. Pouvez venir en prendre livraison », tel est le texte du télégramme de la société « Remington Rand » adressé à la Compagnie de télévision « C.B.S. », annonçant la naissance du plus extraordinaire « monstre » que l'homme ait imaginé.

« U.N.I.V.A.C. », calculateur électronique universel, a coûté 600,000 dollars. Son cerveau a près de 3 mètres de haut, 3 de large et 7 de long. Il renferme 80 km. de câbles, 5,500 lampes de toutes tailles. Il peut additionner 2,000 nombres de douze chiffres en une seconde, les multiplier et les diviser en quelques secondes.

La machine sera utilisée pour la première fois, en plein rendement, dans la nuit du 4 au 5 novembre, à l'occasion des élections présidentielles. Cette nuit-là on donnera, par exemple, à « U.N.I.V.A.C. » les résultats partiels connus à 20 h. pour la Pennsylvanie. La machine comparera les résultats rigoureusement identiques de 1944 et 1948 et exprimera sur une machine électrique son « point de vue » sur les résultats définitifs possibles de 1952 pour la Pennsylvanie.

Production de courant électrique par la force du vent

On annonce des Pays-Bas la formation d'une société pour le développement de la production électrique par la force du vent. On espère pouvoir réduire ainsi la consommation de charbon dans le pays. Le projet prévoit la construction d'usines spéciales, dont le prix de revient sera très bas et qui pourront produire annuellement de 30,000 à 40,000 kwh. On économisera ainsi 15 à 30 tonnes de charbon par usine et par an.

SUR LE VIF...

Du colin-maillard aux fiançailles

Ce vieil ami Eusèbe vient de me faire part de son prochain mariage.

— Rien de plus banal, direz-vous.

C'est sûr, mais ce qui l'est moins, ce sont les circonstances dans lesquelles il a connu sa belle. Oyez plutôt !

Eusèbe est allé aux vendanges quelque part sur les bords du lac Léman qui n'est pas d'un bout à l'autre celui de Genève...

Un ami lui avait écrit : « Viens voir un peu comme ça se passe ici. » Et il y était allé.

Costaud comme il est, il portait la brante avec un élan à faire pâlir de bien plus jeunes que lui.

Et il y avait quelques jolies filles qui le taquinaient un brin.

De bien agréables vendangeuses, ma foi, mais un peu jeunettes pour son âge.

Pas toutes, cependant.

Il y en avait une ayant bien dépassé la trentaine. On voyait bien dans ses yeux que, ma foi, si l'âme-sœur passait tout à côté...

« Si c'était moi ? » se disait Eusèbe en glissant un œil attendri vers la charmante « gaillarde ».

. . . . . .

— Encore de la pluie ! Tous les jours c'est la même bringue, faisait le « patron ».

Et mon Eusèbe regagnait sa chambre, après le petit déjeuner, contemplant avec tristesse la pluie dégoulinante et les traînantes écharpes de brouillard.

Il se disposait à déclarer à son ami qu'il avait décidé de rentrer chez lui, au pays du soleil, lorsqu'on frappa légèrement à sa porte.

— Monsieur Eusèbe, venez, on organise un petit jeu de famille pour oublier le mauvais temps.

C'était la vendangeuse aux regards en coulisse qui faisait la proposition. Il ne pouvait pas refuser et il s'en fut donc dans une pièce voisine où toute une « compagnie » l'attendait.

On jouait... à colin-maillard !

Ce fut bientôt au tour d'Eusèbe d'avoir les yeux bandés et de deviner le nom de la personne qu'il arrivait à atteindre.

— Rosalie, Catherine, Octavie...

Un petit dieu joufflu devait s'en mêler car, à deux ou trois reprises, c'était Octavie qui se trouvait au bout des bras... Ils étaient poussés l'un vers l'autre.

. . . . . .

Ça devait finir comme tout roman qui se respecte.

Ne vous étonnez pas, dès lors, qu'Eusèbe m'ait annoncé ses épousailles. Il se mariera à Noël.

Histoire de se mettre les pieds au chaud, bien sûr, l'hiver ayant l'air plutôt pressé cette année.

Freddy.

Sera-ce l'avion de l'avenir ?

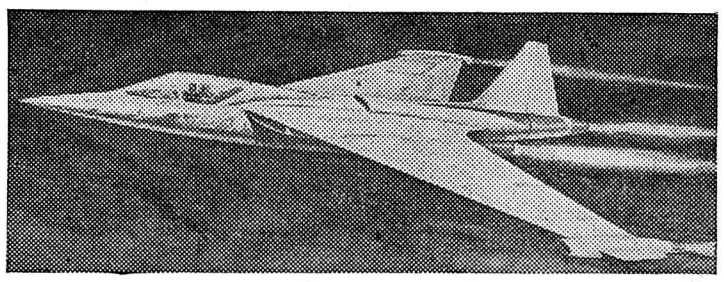

Pour parer à l'échauffement formidable dû au frottement de l'air sur les ailes d'avions dont la vitesse dépasse celle du son, les experts se penchent de plus en plus vers l'utilisation du verre comme matériau de construction, à la place des habituels alliages en métal léger. Déjà, la société américaine Northrop a procédé à des études en ce sens. Cette maquette donne une idée de l'aspect que pourrait revêtir un appareil dont toutes les parois extérieures seraient faites en verre.

La Confédération reçoit une collection de livres sur l'Inde

Premier représentant diplomatique de l'Inde à Berne, feu le ministre D. B. Desai fut un grand ami de notre pays dans lequel il avait déjà séjourné avant sa mission à Berne qui s'étendit, brusquement interrompue par sa mort, de 1948 à 1951. Dans une touchante pensée, l'épouse de ce diplomate de grande classe, Mme Madhuri Desai, a voulu que les liens d'amitié liant son mari à notre pays fussent perpétués. Elle a fait don, dans ce but, de la bibliothèque du ministre Desai à la Confédération suisse, pour y être conservée à la Bibliothèque nationale à Berne.

M. le conseiller fédéral Etter, chef du Département fédéral de l'intérieur, remercia l'aimable donatrice et évoqua avec bonheur la belle figure du ministre Desai, qui œuvra en faveur du rapprochement entre son pays et le nôtre. M. le ministre Daeniker, notre premier représentant diplomatique auprès du gouvernement indien, releva à son tour l'œuvre accomplie par M. Desai.

Les personnes fortunées ne se corrigent jamais ; elles croient toujours avoir raison quand la fortune favorise leurs mauvaises actions. La Rochefoucauld.

Automobilistes !
Pour tous travaux de garniture intérieure de votre voiture, housses pour sièges :
Paul DARBELLAY Martigny-Ville
sellier, téléphone 6 11 75

LES SPORTS EN VALAIS ET AILLEURS

Le football du 19 octobre

LIGUE NATIONALE A
Fribourg-Chiasso
Grasshoppers-Berne
Locarno-Zurich
Lugano-Lausanne
Servette-Bellinzone
Young Boys-Chaux-de-Fonds
Bâle-Granges

LIGUE NATIONALE B
Bienne-Schaffhouse
Lucerne-Cantonal
Malley-St-Gall
Soleure-Zoug
Wil-Young Fellows
Winterthour-Urania

Martigny consolidera-t-il sa place de leader ?

PREMIERE LIGUE : Martigny-Central, Sierre-International, Yverdon-Sion, Forward-Boujean, Union-Vevey, La Tour-Montreux.

Le match le plus important du jour aura lieu à Morges. En effet, suivant le résultat qu'il apportera, Martigny pourrait bien se trouver seul en tête dimanche soir avec une avance appréciable sur tous ses poursuivants. Or, sans vouloir tenir compte de nos désirs, nous pensons que Forward sera le premier à faire trébucher Boujean et que d'autre part Martigny gagnera sans peine son 6e match ! A moins que Central, mis en appétit contre Sierre, nous réserve une de ces surprises... Non, sérieusement, la tâche qui l'attend en Octodure — Gollut fera probablement sa rentrée — est au-dessus de ses forces et l'on ferait injure aux « grenat » de douter de leur succès.

Nous avons écrit récemment que Boujean, menaçant pour Martigny et menacé par Sierre, se trouvait dans une position somme toute inconfortable entre nos deux clubs valaisans. Cette situation risque d'évoluer à ses dépens dimanche déjà, nous avons bien dit « risque » car seules la victoire de Sierre contre International et la défaite — non encore consommée ! — des Bernois y changerait quelque chose. On verrait alors les Sierrois rejoindre et dépasser, grâce au goal avérage, Boujean et venir faire escorte aux Martignerains. Pas mal comme scénario, n'est-ce pas ? Sa réalisation est une autre histoire...

A l'instar de Montreux jusqu'ici, Sion doit affronter les plus fortes équipes en ce début de championnat. Après Boujean et Martigny, son prochain adversaire sera Yverdon, une noix dure à casser. Pourtant, nous devons faire confiance à nos représentants qui méritent indiscutablement mieux que leur classement. Un match nul ou même une victoire ne nous surprendraient nullement.

Un derby pour la première place

DEUXIEME LIGUE : Monthey-Sierre II, Chippis-St-Maurice, St-Léonard-Pully, Vignoble-Viège, Saxon-Aigle.

Les deux premiers du classement se rencontreront à Monthey. La lutte promet d'être intéressante, mais non serrée comme cela devrait être le cas entre des adversaires si haut placés. Les Sierrois ne pourront pas, en effet, dicter leurs volontés aux terribles joueurs « rouge et noir », actuellement en pleine forme. Ces derniers gagneront donc deux nouveaux points, augmentant sensiblement leur avance sur Chippis, successeur probable de Sierre au 2e rang.

St-Léonard a battu Viège chez lui dimanche passé ; c'est le signe d'un redressement certain. Aussi, Pully ne doit pas se faire trop d'illusions avant son voyage sur les bords de la Lienne... Il en sera de même pour Viège — en perte totale de vitesse — qui reviendra vaincu de son voyage à Cully. Il nous reste le match Saxon-Aigle qui ne manquera pas d'être vivement disputé. Sur son petit terrain, l'équipe valaisanne en fera voir de toutes les couleurs au rival le plus dangereux des Montheysans et, qui sait, le battra peut-être.

Coupe valaisanne

CINQUIEME DIMANCHE : Ardon-Fully, Lens-Brigue, Grône-Vétroz, Steg-Montana, Sion II-Rhône I, Vouvry-Dorénaz, Martigny III-Evionnaz, Monthey II-Martigny II.

Ce nouveau tour de la Coupe valaisanne interrompt totalement la compétition en 3e et 4e ligues, moins le match Rhône II-Viège II qui a été renvoyé le 5 octobre.

On se souvient que la précédente éliminatoire a coûté fort cher aux équipes de série A dont 9 d'entre elles ont mordu la poussière. Ce serait piquant de revoir une telle hécatombe de « grands » dimanche, mais nous n'y croyons pas. Des Brigue, Sion II, Vouvry et Martigny III se feront un honneur de franchir victorieusement ce cap. Ailleurs, on assistera à des duels serrés, surtout à Ardon et à Monthey où se trouveront en présence des formations de même catégorie.

Chez les juniors

1re série : Monthey-Martigny, Sierre-Vevey, La Tour-Sion.

2e série : St-Léonard-Grône, Brigue-Chippis, Viège-Sierre II, Fully-Leytron, Vétroz-Chamoson, Châteauneuf-Ardon, Conthey-Saxon, Bouveret-Muraz, Vouvry-Monthey II, Martigny II-St-Maurice, Vernayaz-Evionnaz.

Toutes ces rencontres comptent pour le championnat suisse. **F. Dt.**

TIR

Challenge des 4 districts du Centre

Cette importante manifestation annuelle de nos tireurs du centre du canton s'est déroulée dimanche 12 courant à Ardon. Parfaitement organisée par la société de tir « Les Amis Tireurs » de cette commune, elle vit la participation d'environ 180 tireurs, les 14 sections ayant adhéré au challenge étant toutes représentées à l'exception de Fully qui ne put être classée, son effectif obligatoire de participants n'étant pas atteint.

Ce fut « La Cible » de Sion qui remporta le challenge de sections (gagné en 1951 par Chamoson). Remarquons ici que « La Cible » de Sion, qui est gagnante pour la troisième fois de ce challenge, en devient, en vertu du règlement, la détentrice définitive.

Voici d'ailleurs le classement des sections :

1. Sion, « La Cible », moyenne 48.450 ; 2. ex æquo : Charrat, « Amis Tireurs » et Sion, « Sous-Officiers », 47.428 ; 4. Ardon, « Les Amis Tireurs », 47 ; 6. Nendaz, « Le Chamois », 46.833 ; 6. Vétroz, « Armes Réunies », 46.545 ; 7. Leytron, « L'Espérance », 46.181 ; 8. Saillon, « Le Muveran », 46 ; 9. Chamoson, « Nouvelle Cible », 45.576 ; 10. Saxon, « La Patrie », 44.900 ; 11. Bramois, « Tireurs de la Borgne », 44.600 ; 12. Nax, « Edelweiss », 43.200 ; 13. Evolène, « La Cible », 42.500 ; 14. Fully, « Union » (non classée), 23.600 (5 tireurs).

Quant au challenge individuel, il a été remporté cette année par Adrien Philippoz, de Leytron, qui a réalisé le beau résultat de 55 points sur le maximum de 60.

55 points : Philippoz Adrien, Leytron. **54 :** Delaloye Marcel, Ardon ; Guerne Maurice, Sion ; Kaspar Arthur, Sion. **53 :** Clémenzo Frédéric, Ardon ; Ritz Othmar, Sion ; Roduit Antoine, Leytron. Suivent 1 tireur à 52 pts, 5 à 51 pts et 10 à 50 pts.

Une seconde cible « Ardon » a donné l'occasion à de nombreux tireurs de se mesurer dans cette épreuve et c'est ainsi que quelques as ont pu épingler à leur boutonnière, à la fin de ces joutes, deux insignes distinctifs.

Nos félicitations en cette occasion au tireur Jean Tellenbach, d'Ardon, qui se classe premier à cette cible avec le brillant résultat de 57 points sur 60, record de la journée.

En marge du tir et dans le voisinage du stand, s'est tenue au cours de l'après-midi la séance traditionnelle des délégués des sections du challenge sous la présidence experte de M. René Volluz, de Saxon. L'ordre du jour fut liquidé dans le meilleur esprit : adoption du protocole et des comptes présentés par le secrétaire-caissier M. Firmin Berthollet de Saillon.

Ensuite de démission des titulaires MM. Paul Germanier et Jean-Louis Délèze, le Comité sera désormais constitué comme suit : René Volluz, président, Saxon ; Firmin Berthollet, secrétaire-caissier, Saillon ; Planche Ernest, Sion ; Dorsaz Joseph, Fully ; Zufferey Philibert, Ardon.

Vétroz a été désigné comme lieu du prochain tir-challenge en 1953 au mois de septembre. Cette manifestation durera probablement deux jours et coïncidera avec l'inauguration du stand de cette commune. **X.**

AUTOMOBILISME

Avec l'A.C.S.

Dimanche, 19 octobre, la section Valais de l'A.C.S. organise son traditionne « gymkana » dans la forêt de Finges. Les épreuves prévues seront à la portée de tous les automobilistes dignes de ce nom et des prix fort intéressants récompenseront les gagnants et même les autres.

Le spectacle sera divertissant pour les spectateurs autant sinon plus que pour les concurrents.

C'est un bel après-midi en perspective pour les membres de l'A.C.S. qui s'inscriront sans doute nombreux à cette sortie, de même que pour tous ceux qui voudront se donner la peine de se déplacer.

Les inscriptions sont reçues jusqu'à vendredi soir 17 octobre chez M. Joseph Géroudet, à Sion, membre de la commission sportive.

✻ Après la course contre la montre, le Vélo-club Excelsior de Martigny-Bourg organisera le championnat valaisan de vitesse. Cette épreuve aura lieu... à Fully, le dimanche 26 octobre.

Les matches

du dimanche 19 octobre

SIERRE *Stade des Condémines*

14 h. 30 — **Sierre I — International I**

Après le match, grand Loto-Victuailles du F.-C. au café du Rothorn

MARTIGNY *Stade Municipal*

12 h. 30 — Martigny III-Evionnaz I

14 h. 15 — **CENTRAL Fribourg I - MARTIGNY I**

SAXON *Parc du Casino*

14 h. 30 — **Saxon I - Aigle I**

Sion

Pour le « Vieux Sion »

A l'occasion des fêtes de « Tous-Vents » on a pu admirer les portes placées à l'entrée des rues du Château et de la Lombardie. Très bien conçues, dessinées avec art, elles font honneur au comité d'organisation de la fête et aux artisans qui effectuèrent le travail.

Cette évocation des temps moyenageux de la cité nous fait penser, écrit la « Feuille d'Avis du Valais », qu'il y a quelques années, la Société de développement de Sion avait l'intention de créer le « Vieux Sion » à l'instar de l'« Altes Biel ».

La construction de portes non artificielles mais véritables, par la Municipalité de Sion pourrait donner un cachet spécial à la cité et délimiter l'enceinte du « Vieux Sion ».

Assemblée du M.P.F.

L'assemblée générale du Mouvement populaire des familles aura lieu ce soir vendredi à l'Hôtel du Midi.

Toutes les personnes qui désirent faire partie du mouvement sont cordialement invitées car elles auront l'occasion de se renseigner pratiquement sur ses services et ses actions.

Eau-de-Vie de FRAMBOISE du Valais
Une grande Spécialité distillée par Morand MARTIGNY

Monthey

Décès

A l'âge de 81 ans vient de décéder M. Jules Trottet, propriétaire d'une scierie installée dans les bâtiments de l'ancienne fabrique de pendules.

Le défunt appartenait à une famille qui a joué un rôle important dans la cité bas-valaisanne. Il était le frère de feu M. Maurice Trottet, président de Monthey, et de feu M. Edmond Trottet.

Esprit curieux, porté vers l'invention sous toutes ses formes, le défunt se passionna pour la T.S.F., l'électricité et l'automobilisme, dès leur apparition.

La « dernière » du Vélo-club

Le Vélo-club montheysan fera disputer dimanche sa dernière course comptant pour le championnat interne. Le départ et l'arrivée de l'épreuve auront lieu à... Bex, mais les coureurs passeront deux fois à Monthey.

Avant Malley-Monthey

A la suite d'une entente intervenue entre les 4 clubs, les matches Malley-Monthey et Lausanne-Sports-Vevey, comptant pour le 3e tour de la Coupe suisse, le 26 octobre, se joueront au Parc des sports de la Pontaise.

Martigny

« Un petit ange de rien du tout » au Casino Etoile

Cette gracieuse comédie de Claude-André Puget, à mi-chemin entre le réel et l'irréel, est bien faite pour plaire. Le thème en est pour le moins original, car l'auteur a été chercher ses éléments jusque dans les sphères célestes. Un petit ange de la dernière cohorte, d'une naïve impertinence, et répondant au nom de Myrièle, désire faire une expérience terrestre, ce qui amène évidemment des situations inattendues, un dialogue souvent cocasse, le tout nimbé d'une petite atmosphère poétique et philosophique enrobée d'humour du meilleur effet. L'angelot est censé représenter la pureté originelle, tandis que la fiancée de Patrice incarne notre prosaïque bonheur très terrestre.

Thème fragile, bien sûr, auquel on se laisse prendre avec d'autant plus de plaisir qu'il est soutenu par une troupe excellente. Marcel Vidal, Daniel Fillion, Yvonne Stara et l'angelot tombé tout droit du ciel en la personne de Jane Lyse, rivalisent d'entrain et de finesse pour interpréter ce charmant conte de fée pour grandes personnes. Bon décor de Maurice Ruche. **S. D.**

Lotos et soirées

Les présidents des sociétés locales sont invités à se rencontre au Foyer du Casino vendredi à 20 h. 30 afin de mettre au point le programme de soirées et lotos de la saison.

Société de tir

Dimanche 19 octobre, de 8 à 12 h. et de 13.30 à 17 heures, tir de clôture au Stand de Martigny. Bonnes cibles. Spécialité « Cible Fromage de Bagnes ».

Tir d'entraînement : samedi 18 octobre, de 14 à 17 h.

Assemblée annuelle des Anciens élèves du Collège Ste-Marie

Le traditionnel deuxième dimanche de novembre aura lieu l'assemblée annuelle des Anciens. Cette année, cette réunion coïncide avec la bénédiction des nouveaux bâtiments du collège, bénédiction qui sera donnée par S. E. Mgr Adam, évêque du diocèse. Les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales assisteront à la manifestation.

Nul doute que les Anciens auront à cœur, à cette occasion, de montrer leur attachement au Collège, d'autant plus que de nombreux anciens professeurs seront présents.

Les Anciens voudront bien se référer aux annonces qui paraîtront dans ce journal la semaine prochaine.

Toujours leader ??

La belle équipe du Martigny-Sports encore invaincue cette saison rencontrera dimanche au Stade municipal la solide formation de Central Fribourg qui vient de faire match nul avec Sierre dimanche passé. Nos « grenat » seront-ils toujours leader dimanche soir ? La réponse vous sera donnée au stade et venez nombreux encourager vos favoris avant le grand match de dimanche prochain contre Servette.

Dès 12 h. 30, Martigny III-Evionnaz I pour la Coupe valaisanne.

Depuis 16 h., Martigny jun. II-St-Maurice jun. I.

Grande vente et soirées récréatives

à l'ancienne halle de gymnastique de Martigny

(Com.) Nous rappelons la grande vente que la paroisse protestante de Martigny et environs organise samedi et dimanche à l'ancienne halle de gymnastique ainsi que le marché sur la place Centrale le samedi matin.

La soirée de samedi sera agrémentée par le duo « Les Epis », collaborateurs de Radio-Lausanne, accompagné au piano par Mlle Schneeberger.

Pendant l'apéritif, le thé et la soirée du dimanche, se produira un ensemble instrumental régional (musique champêtre). En bref, deux journées de fête auxquelles toute la population de Martigny et des environs ne manquera pas de prendre part. (Voir aux annonces le détail du programme.)

Après la Fête des vendanges à Plan-Cerisier

Le détenteur du billet No 96 de la tombola organisée à l'occasion de cette fête est prié de venir retirer son lot (un panier de saucisses) au Café de la Forclaz, à Martigny-Croix.

Harmonie municipale

Ce soir, vendredi, à 20 h. 30, répétition générale.

Restaurant du Grand-Quai

Tranches, fondues, raclettes. Dès 16 h., brisolée.

Les propos du vendredi

Dans mon pays il y a tant de belles filles !...

Elles sont élégantes, elles ont du goût, ce qui les conduit naturellement à faire leurs achats chez : Mme Charles Addy, Atelier Valaisan, où elles trouvent un choix important et toujours renouvelé dans les pullovers, blouses, bas et lingerie.

SAMEDI 18 OCTOBRE

Vente spéciale de chevreuil

au détail et en civet

Boucherie Claivaz, Martigny Téléphone 61437

Sierre

Ils sont repartis...

— Qui, « ils » ?

— Les Anniviards, parbleu !

Comme ils portent bien leur nom, ceux de la haute vallée !

Il y a des gens qui les veulent faire descendre des Hongrois ou des Sarrasins, parce que quelques-uns d'entre eux ont les yeux en amande, sont bruns et crépus.

Peut-être bien que quelques soldats des hordes barbares de quelque Attila ou autre conquérant « ejusdem farinae » se sont « égarés » dans les gorges de la Navizance ou qu'ils ont « foutu le camp » en ayant marre de guerroyer.

Ça, au fond, n'a pas grande importance. Ils ont trouvé là-haut les filles bien jolies, ils s'y sont établis et ont eu beaucoup d'enfants...

Des tignasses foncées et frisées bien certainement, mais aussi des cheveux blonds ou châtains. Ne faut-il pas de tout pour faire un monde ?

Un monde nomade, surtout. Tellement ambulant qu'on les a désignés sous le nom d'Anniviards, ce qui veut dire « toute l'année en route » !

Ceux qui se sont penchés sur la grammaire latine traduiront : « Anni viatores ». Littéralement : les voyageurs de l'année. Librement : toujours en chemin !

Effectivement, ils quittent les villages haut perchés dès qu'ils apprennent que la neige ne recouvre plus leurs champs et vignes de la plaine ou du coteau sierrois. Et les voilà qui défilent sur la route surplombant les gorges où mugit la Navizance.

Autrefois, c'étaient les mulets qui processionnaient. Aujourd'hui ce serait un luxe. On n'a plus le temps. Ce sont les camions qui se chargent des transports dans les deux sens.

Aussitôt les travaux printaniers terminés, ils s'empressent de regagner les hauteurs où d'autres travaux les attendent.

Puis, quand les pampres se sont dorés au chaud soleil de la Noble Contrée, les voici qui reprennent la route de la vallée du Rhône.

Aussitôt rentrée la vendange et les jardins dépouillés, on les voit qui se juchent pêle-mêle sur les camions et emmènent les récoltes. Du moins en partie, celles qui sont nécessaires à leur propre consommation.

C'est ainsi que, ce matin, j'ai vu passer un des derniers véhicules ramenant une famille entière parmi des tonneaux, des sacs d'où s'échappaient des pommes de terre et même des betteraves.

Cela m'a fait penser à quelque fuite devant l'envahisseur...

. . . . . .

Ils sont partis, nos bons Anniviards ; non point pour fuir les autans qu'ils vont rencontrer beaucoup plus tôt aux flancs de leur vallée, mais pour reprendre possession de leurs demeures et jouir un brin du fruit de leurs travaux.

Et leurs mazots et pied-à-terre des villages et hameaux qui font à la ville de Sierre une sorte de couronne, se replongeront dans une solitude qui durera jusqu'au premier printemps.

Alors, les voyages recommenceront afin de donner raison à l'étymologie : « Anni viatores... ». **Goubing.**

St-Maurice

Le tir de clôture du Noble Jeu de Cible

Il a eu lieu samedi et dimanche avec la participation de nombreux tireurs de l'endroit et du dehors.

Dimanche matin, la société assista en bloc à une messe célébrée en l'église paroissiale à la mémoire des membres défunts. L'habituel apéritif du soir fut servi cette année chez le sportif Dada, au café du Nord. Nos tireurs se rendirent ensuite à l'Hôtel de la Dent-du-Midi où la « tripaille » fut servie selon les meilleures traditions de la maison. M. René Vuilloud y apporta le salut du comité, puis une minute de silence fut observée à la mémoire du jeune Freddy Pochon, membre de la société, tragiquement décédé il y a quelques semaines. Prirent encore la parole MM. Hyacinthe Amacker, au nom des autorités communales, le Rd chanoine Julien Fumeaux, aussi jeune et alerte que jamais, le colonel François Meytain, au nom du commandant de la Brig. mont. 10, et Jean Ruckstuhl, membre d'honneur de la société. Ce fut ensuite au tour de M. Oscar Rey-Bellet, moniteur, de donner le palmarès de la journée, puis celui de la saison.

Les voici :

Equipes (programme du championnat suisse) : 1. St-Maurice I (Meytain François, Billieux Gérard, Torrent Jean-Michel, Uldry Eugène et Schnorkh Henri), 425 ; 2. Tireurs de la Garde, 420 ; 3. Les Amateurs, 402 ; 4. Equipe fantôme, 397 ; 5. Les Amis, 389 ; 6. St-Maurice III, 331, etc.

Individuel : 1. Bardet William, 89 ; 2. Allamand Roger, 88 ; 3. Meytain François et Billieux Gérard, 87, etc.

Tripes : 1. Billieux Gérard, 60 ; 2. Uldry Eugène, 59 ; 3. Coppex Louis et Rey-Bellet Bernard, 57 ; 5. Torrent Jean-Michel, 56, etc.

Section : 1. Pignat Bernard, 57 ; 2. Grenon Emile et Meytain François, 56 ; 4. Torrent Jean-Michel, 55, etc.

Junior : 1. Gabioud Louis, 53 ; 2. Saillen Francis, 49, etc.

Section 50 mètres : 1. Allamand Roger, 52 ; 2. chanoine Fumeaux Julien, 50 ; 3. Favre Georges, 48 ; 4. Tuscher John, 46, etc.

Voici d'autre part les principaux résultats enregistrés pour l'attribution des divers challenges :

Challenge militaire : 1. Torrent Jean-Michel, 177 (92 et 85) ; 2. Meytain François, 166 ; 3. Uldry Eugène et Vuilloud Louis, 164 ; 5. Vuilloud Josy, 161 ; 6. Schnorkh Roland, Rey-Bellet Bernard et Georges, 160, etc.

Challenge Matcheurs : 1. Schnorkh Henri, 409 ; 2. Vuilloud René, 395, etc.

Challenge entraînement : 1. Meytain François, 315 ; 2. Torrent Jean-Michel, 314 ; 3. Billieux Gérard, 303, etc.

Challenge Carabiniers : 1. Schnorkh Henri, 489.332 ; 2. Vuilloud Louis, 485.666 ; 3. Rey-Bellet Georges, 472.000, etc.

Challenge Jeunes Tireurs : 1. Torrent Jean-Michel, 66 ; 2. Saillen Francis, 61, etc.

Challenge Clôture : 1. Pignat Bernard, 57 ; 2. Grenon Emile et Meytain François, 56, etc. **J. Vd.**

Institut orthophonique, Laufenburg

Nous aimerions attirer votre attention sur le fait que cet institut pour l'orthophonie organise prochainement un nouveau cours à Sion et à Martigny. (Voir annonce.)

Pédicure diplômée

Opérations des cors sans douleur — Ongles incarnés, durillons, etc. — Nombreuses années de pratique
Reçoit tous les jours et sur rendez-vous — Tél. 6 14 63
Av. de la Gare, Maison de l'Atelier Valaisan, 1er étage

Mlle A. Gérévini, Martigny

Pour bébés

Toujours un beau choix d'articles tricot main et machine, barboteuses, robettes, jaquettes, bonnets, etc., chez

Anne-Marie, mercerie, Martigny-Bourg

VALAIS

Après une votation

A la Rédaction du journal « Le Rhône »
MARTIGNY

Monsieur le Rédacteur,

Le scrutin du 5 octobre sur le statut du tabac a été précédé d'une campagne de propagande que d'aucuns — non sans quelques raisons — ont trouvé un peu bruyante.

Cette période pré-électorale, dont il ne faudrait pas s'exagérer l'importance sur l'opinion, étant maintenant enterrée, nous ne sommes que mieux à l'aise, avant de tourner la page, pour consacrer quelques réflexions à ce qui a été la partie sérieuse de l'information.

La constatation la plus claire sans aucun doute qui se dégage du scrutin révèle que le peuple valaisan, et avec lui le peuple suisse, se méfie des théories trop séduisantes et qui ont le défaut de n'être... que des théories. Il reste attaché aux solutions de conciliation et de sécurité dans la mesure où ces solutions sont œuvres d'étude et d'expérience.

C'est exactement ce qu'écrivaient peu de jours avant la votation vos rédacteurs dans des éditoriaux pleins de bon sens et de mesure.

Et il est évident que si l'électeur suisse, dans sa très grande majorité, a ratifié ce jugement, c'est qu'il y a trouvé un reflet de ses propres préoccupations.

Il fallait toutefois quelqu'un pour le dire et c'est pourquoi la maturité civique — si souvent et si justement vantée — de notre peuple ne doit pas être dissociée de la part qui revient dans cette formation aux guides de l'opinion et en tout premier lieu à notre presse, en général remarquablement informée des besoins du pays.

Qu'il nous soit permis, à l'issue de cette campagne, de vous remercier de vos interventions rédactionnelles qui ont été d'un grand poids dans la décision des électeurs. Nous sommes convaincus qu'en cette circonstance, comme en tant d'autres, notre presse valaisanne s'est montrée le clair et vigilant interprète des intérêts généraux.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Comité valaisan pour le statut du tabac.

A la Fédération des chanteurs du Bas-Valais

Les délégués de cette Fédération se sont réunis au nombre d'une cinquantaine, pour tenir leur assemblée annuelle. Les débats étaient présidés par M. Fernand Dubois, de St-Maurice. Les délégués ont entendu plusieurs rapports, puis adoptèrent trois innovations. La Fédération deviendra propriétaire des chœurs d'ensemble du concert annuel. Ces chœurs seront dirigés par les membres de la commission qui auront fait la visite de toutes les sociétés. Au Festival, la société devant exécuter le chant imposé sera tirée au sort. Pour le jury, on fera appel à des personnes non rattachées à la Fédération. M. Georges Morisod a remplacé M. Marcel Revaz au comité. M. le chanoine Broquet a reçu le titre de membre d'honneur de la Fédération.

A propos du prix de la vendange

On pouvait espérer qu'à la suite de la mise sur pied d'un Office de propagande et d'une Commission vitivinicole créés dans notre canton sur une base paritaire, une ère de collaboration et d'entente allait commencer et que les discussions, au lieu d'être transformées en débats publics oiseux, se dérouleraient en des séances où régneraient la concorde et le désir de s'entendre.

Il faut, hélas, déchanter à la lecture du dernier numéro du journal « L'Union » qui recommence à lancer son cri de guerre contre le commerce et l'accable de tous les malheurs dont le vigneron semble à ses yeux pâtir.

Comme si cela allait permettre de faire avancer le problème d'un seul pas !

Le commerce et la production valaisans devraient à notre sens tirer tous deux à la même corde, car c'est le désir de tous deux de voir le statut du vin aboutir, le problème des marges excessives pratiquées dans certains cantons se résoudre et les prix de la vendange se fixer à un niveau qui permette au producteur de vivre.

Une revalorisation des prix des vins du millésime 1952 est à l'ordre du jour et c'est le souci du commerce aussi bien que celui de la production de pouvoir y parvenir.

Mais cela ne s'obtiendra pas par une guerre ouverte ni même par le discrédit que certains porte-parole de la production lancent systématiquement contre les commerçants.

Tout comme les organisations coopératives, le commerce ne peut faire des miracles, pas plus que n'en peuvent faire les expéditeurs de fruits dans le domaine qui leur est propre. Et M. Fernand Carron, auteur d'un récent article, sait très bien que ni le commerce ni les caves coopératives ne pouvaient payer pour les 1951 les mêmes prix que pour les 1950.

Et la reconstitution de la Bourse n'apporterait au problème aucune solution, pour la bonne raison que l'on y retrouverait certainement, comme l'année dernière, les mêmes intransigeances qui ne conduisent à rien et les mêmes dérobades de la part des organisations coopératives qui ne veulent en aucun cas prendre des engagements formels.

Par contre le commerce, comme toujours, est disposé à engager avec les représentants de la production des pourparlers courtois et objectifs dans la mesure où, comme on paraît s'y complaire, il n'est pas mis d'emblée sur le banc des accusés.

En ce dernier cas, il préférera conduire tout seul sa politique de prix, qu'il s'efforcera d'ailleurs de rendre conforme à la situation du marché en même temps que compatible avec les intérêts de la production.

Union des Négociants en vins du Valais.

La route Monthey-Morgins

Le projet d'élargissement de la route Monthey-Morgins, approuvé par le Conseil fédéral, a été mis à exécution dès le mois de juin dernier. Les travaux sont effectués sur quatre tronçons : le premier au départ de Monthey jusqu'à deux kilomètres en amont ; le second depuis la sortie de Troistorrents jusqu'à 500 m. en aval ; la troisième dans la forêt de la Tieza sur un parcours de 1500 m. environ ; le quatrième dans toute l'agglomération de Morgins, qui est actuellement transformée en un vaste chantier. Par ailleurs, tous les virages difficiles ou masqués sont actuellement en voie de correction ; ce qui, en définitive, bien que les travaux soient loin d'être terminés, facilitera considérablement la circulation, cet hiver, sur Châtel (France).

L'année prochaine, les crédits votés seront beaucoup plus importants, ce qui permettra d'améliorer d'une façon sensible la circulation sur cette route de montagne.

Arrestation

Notre journal a signalé en son temps le vol important de cuivre commis au dépôt de la Lonza, à Vernayaz.

Or, la police de sûreté de St-Maurice vient d'identifier, après une enquête serrée, les auteurs de ce vol. Il s'agit de quatre malandrins, dont l'un a été arrêté dans les environs de St-Maurice et les trois autres dans le canton de Fribourg.

Salvan

NECROLOGIE. — Ce matin vendredi a été enseveli M. François-Louis Décaillet, propriétaire de l'Hôtel Joli-Site, au Biolay. Décédé après une longue maladie, à l'âge de 72 ans, le défunt laisse le souvenir d'un bon citoyen.

— Aujourd'hui encore, on a conduit au champ du repos Mme veuve Catherine Délez, des Marécottes, décédée dans sa 80e année.

Nous présentons aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

Une singulière agression à Fionnay

Dans la nuit de lundi à mardi, un cuisinier de l'entreprise Zublin, à Fionnay, F. C., a été l'objet d'une agression au moment où il faisait sa caisse.

Découvert inanimé le lendemain matin dans le local où il travaillait, il fut transporté immédiatement à l'hôpital de Martigny. Revenu à lui, F. C. put fournir des renseignements intéressants sur les circonstances de l'agression. Il s'avère que le mobile est le vol, car un certain montant a disparu.

La police cantonale enquête.

SUISSE

La commission ad hoc de l'ONU sur les travaux forcés siège à Genève

La commission spéciale créée en 1951 par le Conseil économique et social de l'ONU pour entreprendre une enquête sur le travail forcé dans le monde tient à partir de cette semaine sa troisième session à Genève. Elle poursuivra ses auditions des témoignages faits par des organisations non-gouvernementales et des individus privés, tendant à démontrer l'existence et l'étendue du système des camps de travaux forcés en URSS et dans les pays satellites. On se souviendra que lors de sa première session, tenue à Genève il y a un an, la commission avait fait envoyer à tous les pays du monde un questionnaire sur le travail forcé. Jusqu'à l'été dernier, des 35 réponses reçues, une seule émanait d'un pays appartenant au bloc communiste (la Tchécoslovaquie), et cette réponse constituait un refus de soumettre les renseignements requis.

Entre médecins et caisses maladies

La Fédération vaudoise des sociétés de secours mutuels a tenu ses assises annuelles à Lausanne sous la présidence de M. Charles Fehrenbach. Après l'expédition des affaires statutaires, une longue discussion s'est engagée sur les relations entre caisses maladies fédérées et médecins. A l'unanimité, l'assemblée adopta une résolution déplorant que la Société vaudoise de mdecine ait dénoncé, pour le 31 décembre 1952, la convention liant caisses maladies et corps médical, convention signée en avril 1951 après de laborieuses tractations.

A l'unanimité, les représentants des 24 caisses groupant plus de 120,000 membres ont donné mandat au comité de la Fédération vaudoise de défendre avec fermeté les intérêts des assurés et exprimé l'espoir que la Société vaudoise de médecine reviendra sur sa décision.

Des nouvelles de l'expédition suisse à l'Everest

Selon une information parvenue à Khatmandou du Dr Gabriel Chevalley, chef de l'expédition suisse à l'Himalaya, celle-ci a installé le 2 octobre un camp sur le glacier de Khoumbou, à une hauteur de 16,500 pieds. L'expédition avait quitté Khatmandou le 10 septembre et était arrivée le 29 du même mois au village de Namche-Bazar, à 30 milles dudit glacier. Des pluies diluviennes et la mort de deux des 52 porteurs ont retardé la marche de l'expédition.

Des alpinistes expérimentés ont déclaré à Khatmandou que l'énorme masse de glace que l'expédition devra affronter constitue l'obstacle le plus grand. Lorsque cet obstacle aura été franchi, les membres de l'expédition s'attaqueront, probablement dans la troisième semaine de novembre, au sommet de l'Everest.

Mort de l'explorateur René Gouzy

Jeudi après midi est mort à Genève le journaliste et explorateur René Gouzy, âgé de 75 ans, Vaudois, des suites d'une angine de poitrine.

La veille de sa mort il s'est encore rendu à la rédaction du quotidien genevois du soir auquel il était attaché. Et à l'heure même de sa mort la rotative de la « Tribune de Genève » imprimait un numéro où figurait en première page un article de René Gouzy consacré aux « Animaux sauvages d'Europe et anthropoïdes africains ».

Rupture diplomatique anglo-iranienne

Le premier ministre iranien, M. Mossadegh, a annoncé hier à la radio qu'il était obligé de rompre les relations diplomatiques entre l'Iran et la Grande-Bretagne.

Le message adressé par le Dr Mossadegh rappelle l'activité « tyrannique » de l'A.I.O.C. à l'égard de l'Iran, à l'intérieur du pays ou à l'étranger depuis la nationalisation du pétrole ; cette activité s'est constamment manifestée par des provocations et des troubles fomentés en Iran, à l'encontre de l'amitié entre les deux pays. L'A.I.O.C. a été soutenue par le gouvernement britannique qui n'a pas hésité à concentrer des forces navales ou autres aux frontières méridionales de l'Iran pour empêcher la nationalisation, attitude contraire à la charte de l'O.N.U. et à la sauvegarde des nations faibles.

Pour faire transformer ou modifier votre
CHAPEAU D'HIVER
ma modiste vous conseillera au mieux et exécutera avec soins la commande dans le plus bref délai.
Girard MODES MARTIGNY
Téléphone 6 10 23

Manteaux d'officiers

neufs, type US Army, gris-vert, doublure en laine détachable, belle qualité, à 138 fr. pièce. CHEMISES kaki neuves type aviateur, extra avec 2 poches et épaulettes, à 18 fr. 80 pièce.

Velours Lafont

extra, grosses côtes, largeur 73 cm., en gris et marron, à 14 fr. le m.; en fines côtes bleu marine et gris souris, à 12 francs le mètre.

(Fermé les dimanches)

Magasins *Dannatier* à Vernayaz

FUMIER

Nous livrons, par toutes quantités, fumier de bonne qualité aux meilleures conditions

FELLEY FRÈRES S. A. - SAXON
Téléphone 026 / 6 23 27

Pépinières
Ernest Bonvin
Martigny-Ville
Tous arbres fruitiers
Abricotiers greffés sur franc ou Myrobolan

Offre spéciale

Tétine fumée extra, Fr. 1.90 le kg. **Pieds de porc salés,** en bidons de 5 kg. brut pour net, Fr. 8.— le bidon. **Saucisses mi-porc,** porc et bœuf mél., très juteuses, cuites, Fr. 3.50 le kg. Greubons pour chiens et volailles, Fr. 1.— le kg. Contre rembours., port en plus.
Se recommande :
Charcuterie Suter Montreux

A vendre
moto Lambretta
« Lux » dernier modèle.
S'adresser au journal sous R 3136.

A vendre un
PORC
de 6 tours, 1 **LAPINE** avec 7 petits et 3 femelles 5 mois ainsi qu'une **FAUCHEUSE** en état de marche avec deux couteaux pour 35 francs.
S'adresser au journal sous R 3138.

A vendre
JEEP LAND ROVER
en parfait état de marche, modèle 1950.
Faire offres sous chiffre P 11767 S à Publicitas Sion

On mettrait en
Hivernage
une vache vêlant au mois d'avril, avec subside nécessaire. — S'adresser à Antoine Canta, Chemin-Dessous.

CHAUSSURES à des prix encore jamais vus

Grand choix de chaussures ski dep. 24 à 60 fr. Pantoufles tout cuir dep. 10 fr. Bottes dep. 29 fr. Pantoufles enfants dep. 7 fr. **Occasion :** Chaussures ski pour garçons et chaussures de travail pour dames, dep. 12 fr. Souliers bas pour hommes, dep. 20 et 25 fr. Bottes 15 fr.
Cordonnerie Bapri, Martigny-Bourg

Cours spéciaux de tir 1952 pour les retardataires

Le Départemnt militaire du canton du Valais porte à la connaissance des intéressés que les cours spéciaux de tir pour les retardataires auront lieu selon l'horaire suivant :

Cours I

SION, cours de la caserne de Champsec : le **10 novembre 1952**, à 10 h. — Doivent se présenter : les militaires du Valais romand, sauf ceux des districts de Sierre, Sion et Hérens. Licenciement le 12 novembre 1952.

Cours II

SION, cours de la caserne de Champse : le **13 novembre 1952**, à 10 h. — Doivent se présenter : les militaires du Haut-Valais et des districts de Sierre, Sion et Hérens. Licenciement : le 15 novembre 1952.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Saxon

Le championnat suisse de 2e ligue se poursuit de dimanche en dimanche et les positions se dessinent peu à peu. Les locaux, après un début de saison laborieux, remontent fort au classement, n'ayant plus connu la défaite depuis le 7 septembre. Leur adversaire de dimanche, le F. C. Aigle, vice-champion de la saison 1951-1952, trouvera certainement à qui parler.

Semaine suisse

La Semaine suisse 1952 aura lieu du 18 octobre au 1er novembre.

Elle revêtira, selon la tradition, l'aspect d'une exposition des **produits suisses** dans les vitrines du commerce de détail.

Nous relevons spécialement que le concours de composition de la Semaine suisse de cette année, réservé aux écoliers de tout le pays, est consacré **aux fruits suisses et à leurs dérivés.**

L'Association « Semaine suisse » a pour but de faire mieux connaître et apprécier le travail suisse, intellectuel et manuel, dans tous les domaines de l'activité nationale. Ses précieux efforts doivent être encouragés par toute la population. Les nécessités de l'heure et la solidarité nationale imposent à chacun l'obligation de donner la préférence aux excellents produits de notre pays.

Acheter des produits suisses, c'est honorer le travail national.

Le chef du Département de l'intérieur :
M. Troillet

Les vendanges sont faites !

La récolte s'avère très inférieure aux prévisions. Elle est de 20 millions de litres alors que l'an dernier plus de 38 millions avaient été encavés.

La qualité, par contre, est exceptionnelle. Il n'est pas rare que des fendants sondent 100 degrés Oechslé et plus.

VALAIS

Happé par une auto

L'agent de Sécuritas Maradan, de Sierre, circulait à vélo à la sortie de la ville lorsqu'il fut happé et renversé par une voiture dont le conducteur ne paraissait pas entièrement de sang-froid. M. Maradan a été relevé sérieusement blessé à la tête et transporté à la clinique. Sa machine est hors d'usage. L'automobiliste a été mis à la disposition de la police pour une prise de sang.

Auto contre auto

Au Pont-de-la-Morge, près de Sion, une voiture pilotée par M. André Desarzens, marchand de cycles à Sion, est entrée en collision avec une auto glaronnaise. Sous la violence du choc, la portière de la voiture fut ouverte et Mme Desarzens projetée lourdement sur le sol. C'est avec une commotion cérébrale et des contusions qu'elle a été transportée à l'hôpital régional.

Préventorium Clairval

Les enfants du Préventorium de Clairval à Finhaut tiennent à remercier vivement le comité des dames de Fully qui ont eu la généreuse gentillesse d'offrir au Préventorium plus de 250 kg. d'excellents raisins dorés qui ont fait la joie et les délices de toute la jeunesse qui y réside.

Puisse cet exemple être suivi un peu partout et que le comité de Fully soit félicité chaleureusement pour cette bonne action.

Du nouveau au Conservatoire cantonal

Les **cours de direction de chant et de fanfare** commenceront le samedi 8 novembre. Le secrétariat reçoit dès aujourd'hui les inscriptions.

Les **cours de diction** pour tous les âges dès le 16 octobre. Les jeunes gens et les jeunes filles qui seront peut-être appelés dans un avenir prochain à faire preuve d'aisance, de naturel et d'assurance devant un public n'hésiteront pas à fréquenter ces cours qui leur permettront d'acquérir un atout de plus pour la réussite dans la vie.

A l'instar des principaux conservatoires, conscients de leur rôle éducateur, et pour épurer l'envoûtement d'une partie de la jeunesse pour un art qui, par ailleurs, a apporté une contribution nouvelle à l'évolution de la musique moderne, mais qui peut, s'il est mal compris, avoir de fâcheuses répercussions dans la formation artistique, le Conservatoire a décidé d'ouvrir un cours de **jazz** qui débutera en novembre prochain. Il a fait appel au professeur de jazz du Conservatoire de Genève, M. Chaix, fils du célèbre compositeur genevois.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du Conservatoire, entre 14 et 17 h. Téléphone 2 25 82.

Examens de maîtrise maçons 1953

Les examens de maîtrise pour l'obtention du diplôme de maître maçon auront lieu en 1953 dans le courant des mois de janvier à mars, si les inscriptions définitives sont en nombre suffisant.

Les demandes d'inscription, **accompagnées des pièces et certificats requis par le règlement,** doivent parvenir, sous pli portant la suscription « Examens fédéraux de maîtres maçons », pour le **lundi 20 octobre crt.** au plus tard au Secrétariat central de la Société suisse des entrepreneurs, case postale, Zurich 22. En même temps, les candidats verseront la première tranche de la taxe d'examen, soit Fr. 50.—, au compte de chèques postaux VIII/464 de la dite société.

Petites nouvelles de chez nous

A Salquenen, le petit A. Cima, 9 ans, est tombé pour une cause inconnue dans un baquet d'eau de lessive bouillante. Le garçonnet a été grièvement brûlé sur tout le corps. Sa vie n'est cependant pas en danger.

— Un habitant de Sierre, M. Hilty, avait été piqué dernièrement par une guêpe. Il n'y prêta alors aucune attention. Or, la piqûre provoqua un empoisonnement. C'est dans un état grave que M. Hilty a dû recevoir les soins d'un médecin.

— Des malandrins ont pénétré dans un garage de Sierre et se sont emparés d'une moto et de divers outils. La police cantonale a ouvert une enquête.

— A la foire de Tourtemagne, M. Aloys Juon, de Törbel, a été renversé par un taureau furieux. Ayant subi une fracture de la clavicule, des contusions et des plaies diverses, le malheureux a été conduit à l'hôpital de Viège.

En frottant l'allumette...

C'est un geste qu'on accomplit négligeamment que celui de frotter l'allumette au bon endroit et de la porter à la pipe, à la cigarette ou au cigare.

Dans la fumée bleue qui monte en volutes capricieuses on n'aperçoit plus la petite flamme qui l'a créée. Et pourtant, sans l'allumette, le plaisir n'existerait pas...

Eh bien ! avec les pochettes qui seront gentiment offertes le dernier samedi et dimanche de ce mois, il sera possible à chaque acheteur d'allumer un peu de joie dans les yeux et au cœur des petits infirmes de Notre-Dame de Lourdes, à Sierre.

Acheter avec le sourire les paquets de cinq pochettes portant la marque spéciale, c'est donc apporter un rayon de joie dans la monotonie d'existences affaiblies, diminuées. C'est faire jaillir l'étincelle du bonheur qui procure autant de plaisir à celui qui la donne qu'à celui qui reçoit.

Bagnes

CONSTRUCTION DU VIADUC DE VILLETTE. — Les travaux adjugés par l'Etat à MM. Besson et Vadi, entrepreneurs et constructeurs du viaduc de Sembrancher, ont commencé la semaine dernière. Ils seront terminés cet automne encore si le temps le permet.

Le viaduc proprement dit, d'une longueur de 115 m. environ, aboutira devant l'hôtel du Giétroz, à la hauteur du pont actuel. Il surplombera la voie ferrée, longera la Dranse, puis continuera sous forme de terre-plein surélevé jusqu'à 150 m. en dessous du village à mi-chemin entre les deux torrents.

Les terrassements sont effectués par l'entreprise Conforti.

Cet ouvrage, tout en supprimant les dangers d'un passage à niveau à l'entrée du village, changera de beaucoup l'aspect des lieux. L'entrée du chef-lieu de la commune, avec la voie ferrée et le viaduc en construction, est déjà complètement modifiée.

Le vieux moulin situé au-dessous de la grand-route vers le torrent est appelé à disparaître aussi. « Partir c'est mourir un peu », dit le proverbe ; rien n'est plus juste, hélas ! Mais à quoi bon regretter la poésie que dégagent les vieilles choses ? D'ici quelques années les neuves seront, elles aussi, patinées par le temps et une beauté nouvelle s'en dégagera. Tout recommence et le travail constructif des hommes n'est jamais, à notre avis, complètement laid. **Le narrateur.**

La circulation sur la route Gampel-Goppenstein

A la demande de la commune de Gampel, le Département des travaux publics du canton du Valais a décidé que la circulation serait interdite sur la route Gampel-Steg-Goppenstein à tous véhicules, deux jours par semaine, les mardis et jeudis, à partir du 21 octobre et jusqu'au 18 novembre prochain. Cette mesure se justifie pour éviter des accidents durant la période du dévalage des bois dans cette région.

Bourgeois d'honneur d'Evolène

La commune d'Evolène, après avoir décerné la bourgeoisie d'honneur à plusieurs hommes de lettres et artistes comme René Morax, Pierre Vallette, de Ribaupierre, vient de la conférer à l'unanimité au peintre Gherri-Moro, d'origine italienne mais qui partage sa vie entre Venise, Sion et Les Haudères.

Riddes

BAL DE LA S.F.G. — La Société de gymnastique « Etoile » organise dimanche, à la salle de musique, son grand bal avec l'orchestre « The Baby ». Qu'on se le dise !

Tragique

Certain juge au tribunal se plaignait de sa santé à son médecin :

— Ça ne va plus, docteur, je commence à avoir des insomnies pendant les audiences...

PAR CORRESPONDANCE
vous pouvez aussi apprendre ou enrichir vos connaissances d'allemand, anglais, italien, français, comptabilité, calcul, correspondance dans les langues étrangères ou maternelle, sténographie, etc. Vous pouvez aussi obtenir un diplôme, si vous le désirez. Demandez prospectus gratuits. Ecole Tamé, Lucerne 13.

On vendrait un
pousse-pousse
(poussette) d'occasion à l'état de neuf.
S'adresser sous R 3135 au bureau du journal.

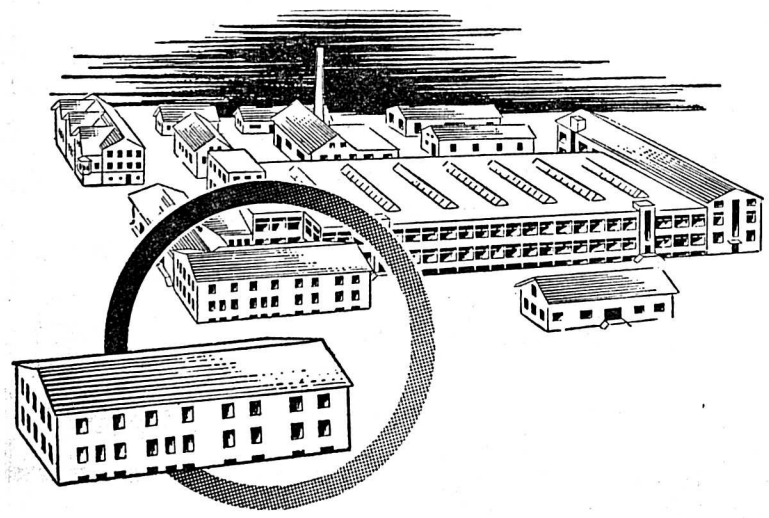

C'est dans ce laboratoire que sont mises au point les nouvelles méthodes d'entretien destinées à prolonger la durée des chaussures.

Fabriquer un «cirage» quelconque ou composer une crème de qualité sont deux. L'entretien judicieux du cuir impose aujourd'hui de très grandes exigences à une crème pour chaussures. Il ne suffit pas qu'elle donne un bel aspect aux souliers, il faut aussi, qu'elle nourisse le cuir et le maintienne souple. La crème MARGA est donc essayée sans cesse sur toutes les sortes de cuir et à tous les stades d'usure. Les tanneries et les fabriques de chaussures collaborent aussi à cet effort pour mettre au point la meilleure méthode d'entretien.

Profitez, vous aussi, de cette vaste expérience; ne vous contentez pas de n'importe quel cirage mais exigez

Marga

Crème MARGA
au brillant magnifique pour le beau temps
Graisse brillante MARGA
pour les souliers de travail et de sport par mauvais temps

Pour les plus hautes exigences !
Lave, rince et essore automatiquement

GENERAL ELECTRIC

Mettre le linge, régler la graduation — la laveuse automatique General Electric se charge de tout le reste sans même humecter vos mains. Votre linge sort de la machine légèrement humide — maintes pièces même prêtes pour le repassage — plus propre et plus parfumé que jamais auparavant ! Nous garantissons le mécanisme 5 ans et nous vous offrons les avantages de notre système de vente-location : aucun paiement initial, aucune obligation d'achat — mais décompte du loyer payé en cas d'achat ultérieur.

Nous vous ferons volontiers et sans engagement la démonstration de cette machine, la plus moderne de toutes les laveuses, et de différents autres modèles avantageux. Déjà à partir de Fr. 585.—, déjà pour Fr. 22.— par mois !

Représentation et Service :
GENERAL ELECTRIC
NOVELECTRIC S. A. ZURICH
ALBERT BRUCHEZ
Entreprise électrique
MARTIGNY
Magasin de vente : Avenue de la Gare
Tél. 026 / 6 11 71

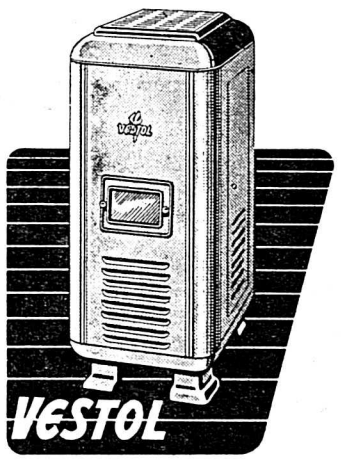

VESTOL
Calorifère à mazout de fabrication suisse en belle fonte émaillée
LE PLUS DEMANDÉ

VESTOL vous offre la sécurité et le confort ; il est propre, économique, sans odeur et sans bruit, élégant dans sa forme ;
VESTOL est immédiatement transformable au charbon et bois, en cas de nécessité ;
VESTOL chauffe plusieurs pièces à la fois, par circulation intense d'air chaud ;
VESTOL réduit vos frais de chauffage ;
VESTOL est démontable rapidement pour le nettoyage annuel chez vous.

Autocalora S. A.
Lausanne

En démonstration et vente :
VEUTHEY & Cie, Fers, MARTIGNY
A. PEDRONI & Fils, inst., SAXON

On offre une jeune
VACHE
printanière en échange d'une grasse pour la boucherie, pas trop vieille. — S'adresser à Marc Granges, Fully.

A vendre une paire de
SKIS
contre-plaqués, arêtes débordantes, fixation Kandahar, 2 m. 10. S'adresser à Emile Bruchez, Charrat.

TROUSSEAUX
mi-fil et coton depuis 350 fr.
ROCH-GLASSEY - BOUVERET
Téléphone (021) 6 91 22
Maison 100 % valaisanne
Demandez une visite sans engagement

Nous avons toujours en stock quelques belles occasions de
machines à coudre
de tous modèles et dans tous les prix. Toutes ces machines sont révisées et garanties.
F. ROSSI, agence Turissa
Place de la Gare, Martigny, tél. 6 16 01

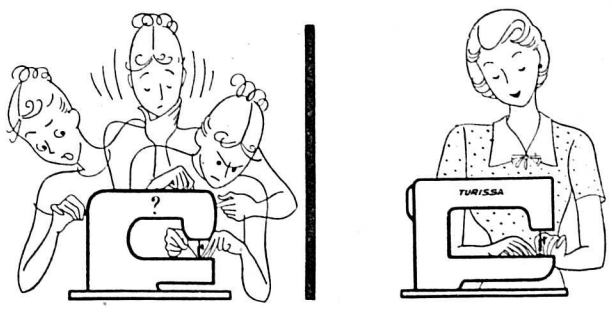

TURISSA
ne doit pas être munie d'un accessoire spécial avant chaque travail.
Turissa coud tout avec simplicité étonnante, même les points d'ornement, boutonnières et applications!
Conception et fabrication suisse
Martigny : Fernand Rossi, Machines à coudre
Sierre : W. Boillat, Horloger
Sion : Pierre Stalder

Lettre à M. Septembre

Voilà bien des jours que vous nous avez quitté pour votre lointain voyage sans vous douter, j'en suis bien sûre, des murmures de mécontentement qui s'éléveraient sur vos pas.

Oh ! Monsieur Septembre, vous étiez-vous douté de tout l'amour que nous, pauvres humains, avions pour vous ? Jamais je n'ai entendu autant mes semblables parler de la tendresse et de l'admiration qu'ils vouaient à tout ce qui fait votre personnalité. Et tous ces mots qui eussent dû former un hymne merveilleux n'étaient plus qu'une psalmodie emplie de tristesse et de regrets.

Oui, pourquoi ne pas vous le dire franchement :

— Vous nous avez déçu au delà de tout !

Tout au long des mois d'été, alors que suffoquant sous les ardeurs du soleil nous évoquions avec un incomparable espoir votre bienfaisante venue si prochaine, notre tendresse pour vous se donnait libre cours.

Nous parlions des jours lumineux et doux qui forment votre règne. La douceur des paysages qu'estompe une brume légère et les promenades poétiques le long des rivières ou dans les campagnes qui se parent déjà des premières touches lumineuses de l'automne.

Nous rêvions de vous, Monsieur Septembre, comme une jeune fille évoque ce que seront ses premières amours.

Vous parant de toutes les beautés, de toutes les qualités, disons plus, de toutes les splendeurs que chaque année vous nous donniez largement, nous attendions le cœur confiant votre venue comme celle du Prince charmant ! Vous êtes venu ! Mais hélas, tous nos espoirs s'en sont allés à la dérive.

Vous qui deviez être la halte radieuse avant l'automne mourant, vous qui deviez être en quelque sorte le printemps de l'automne, vous n'avez été qu'une immense déception. Fantasque comme ces êtres qui le ciel a doué de toutes les qualités et qui savent n'avoir à faire le moindre effort pour briller, vous n'avez rien fait, vous n'avez rien donné de vous-même !

Durant les trente jours de votre visite, à peine avez-vous souri quelquefois, faisant ainsi bondir nos espoirs qui quelques heures plus tard retombaient misérablement. Nos regards se posaient chaque jour sur le ciel si rarement bleu, sur les montagnes déjà enneigées et frileuses, sur les forêts où déjà flambaient quelques cerisiers sauvages, enfin sur tous les signes qui étaient les indices si chers à nos cœurs avides des jours, de vos jours, Monsieur Septembre ! Trente jours d'espoirs déçus, trente jours de rêves évanouis et de confiance foulée aux pieds !...

Vous êtes loin maintenant, votre successeur sourit de temps à autre. Il a étendu sa parure sur les paysages et nous la contemplons avidement car nous savons qu'une seule nuit peut tout détruire.

Vous, en dilettante, vous posiez les notes légères de votre symphonie, prenant votre temps, nous émerveillant par de subtils points d'orgue, par de langoureuses rêveries musicales. Vous saviez faire cela, mais vous n'avez pas voulu....

* * *

En lisant cette étrange lettre, vous doutez-vous, Monsieur Septembre, que c'est en somme une lettre d'amour ?

Tous ces reproches, tous ces regrets, ne sont en réalité que le trop-plein de notre cœur.

Jamais nous n'avions entendu redire aussi souvent :

— J'aime tant le mois de septembre ! Nous aimions tant ce mois de septembre !

Oui, nous vous aimions tant que cela nous faisait oublier quelques averses frileuses, la rentrée des classes, les hirondelles en partance et tant d'autres choses qui n'étaient que les petites fantaisies d'un être cher.

Aujourd'hui, malgré notre rancœur, c'est encore pour vous dire : « Nous vous aimons tant, Monsieur Septembre, ne jouez plus avec notre tendresse et revenez-nous l'année prochaine, même avec quelques défauts, notre accueil sera toujours aussi chaleureux. »

L'année prochaine ! Pour vous ce ne sera qu'un séjour nouveau. Pour nous, un septembre de plus à inscrire au carnet de la vie.

Au revoir, Monsieur Septembre, nous gardons douce espérance. L'espoir n'est-il pas le baume de la vie ?

14 octobre 1952. *ANILEC.*

Musique champêtre

La voix monotone
De l'accordéon
Jette au vent d'automne
Sa triste chanson.

Murmure attendri
De l'âme natale,
On dirait le cri
Que le soir exhale.

Ce soir d'amertume
Lourd de souvenirs,
L'enfant que nous fûmes
Rit vers l'avenir.

Le cri s'exaspère
Et part tout à coup
En valse légère,
Danse d'un vieux fou !

Barde famélique
Aux accents amers,
Tel l'aède antique
Assis vers les mers,

Ton appel m'arrive
Dans les champs du soir,
Où l'âme attentive
Frissonne d'espoir.

La voix monotone
D'un accordéon
Jette au vent d'automne
Sa bonne chanson.

Charles Beuchat.

POUR VOUS, MADAME

Nos enfants

L'éducation

La façon dont la voit un des maîtres actuels de la pensée française, l'académicien André Maurois, mérite d'être relevée :

« Parce que la fin des vacances approche, vous me demandez, chère, des conseils sur l'éducation de vos enfants. Ce sont des enfantelets, mais je pense que, dès le plus jeune âge, ils seront mieux élevés à l'école que dans leur famille. Un père et une mère affectueux comprennent trop bien ; ils pardonnent les faiblesses ; ils excusent la paresse. Ils cherchent à consoler plus qu'à corriger. L'école est impartiale et dure, comme la vie. L'égalité y règne et si la délicieuse petite fille, adorée par les siens, échoue à l'examen de passage, elle doit redoubler ou s'en aller. Telle est la loi du collège et elle est saine. Il ne faut jamais donner aux enfants, par excès d'amour, l'impression que larmes et baisers effacent les erreurs, que la vie est facile et qu'une famille puissante arrangera tout. La vie est un combat et il faut s'y entraîner dès l'enfance. Les camarades sont meilleurs éducateurs que les parents, parce que sans pitié.

» Ne cherchez pas à faire, de l'éducation, une suite de plaisirs. Seul l'effort donne à l'esprit de la vigueur. Il faut que votre fils ait quelque peine à comprendre ce qu'il lit, faute de quoi son attention sera superficielle et intermittente. Allez droit aux grands auteurs. La mère de Proust lui faisait lire les romans de Georges Sand, de Dickens ; le résultat fut Marcel Proust. Faites apprendre par cœur de beaux vers : Corneille, La Fontaine, Hugo. Au début, bien des mots leur échapperont mais, très vite, ils étendront ainsi leur vocabulaire. Cette belle musique, qu'ils chanteront même, les élèvera. Notez le double sens du mot « élever ». Elever un enfant, c'est lui donner plus de hauteur dans l'esprit et dans le caractère ; c'est le conduire vers les sommets. Il faut pour cela des guides accoutumés aux grandes altitudes, donc des poètes. Et quelle reconnaissance vos enfants vous auront, plus tard, d'avoir bien meublé leur mémoire ! Je me souviens de la consolation que furent pour moi des récitals intérieurs de poésie, au temps des grands malheurs de 1940.

» Faites apprendre à vos enfants un ou plusieurs métiers manuels. Nul ne sait ce que sera le monde de demain, mais il aura toujours besoin de techniciens. Vos enfants vivront entourés de machines ; il faut qu'ils les comprennent et soient avec elles familiers. Les machines traitent très mal ceux qui ne les aiment pas. Tout garçon doit aujourd'hui être électricien, menuisier, savoir réparer une radio. Faute de quoi il deviendra l'esclave de tous les corps de métier. »

Ne forcez pas vos enfants à faire de trop longues études

La délinquance juvénile est moins forte pendant les vacances que tout le reste de l'année. C'est ce que fait remarquer un juge de New-York, M. I. Montefiore Levy, dans une lettre que publie le « New-York Times ». Il cite des chiffres : janvier 563 cas ; février 456 ; août 313.

Voici l'explication qu'il donne à ce fait : beaucoup des adolescents qui échouent devant le tribunal sont simplement lassés d'aller encore à l'école. Ce ne sont pas des intellectuels. Ils veulent apprendre un métier, trouver un emploi, gagner leur vie. Si on les force à continuer leurs études, ils font l'école buissonnière et, fatalement, finissent par mal tourner. Pendant les vacances, ils sont libres de faire ce qu'ils veulent et un grand nombre d'enfants de douze à seize ans prennent un emploi (vendeur de journaux, commis, aide mécanicien). Ils sont heureux, utiles, et n'ont pas le temps de mal faire.

« Je sympathise, dit le juge, avec ces adolescents malheureux qui comparaissent devant le tribunal, délinquants parce qu'ils haïssent l'école et préfèrent errer dans les rues et commettre des méfaits, mais dont les yeux se mettent à briller dès qu'on mentionne la possibilité pour eux d'exercer un métier... Beaucoup de ces jeunes, quand ils travaillent, n'ont plus aucun problème. »

Devant mon fourneau

Crêpes aux pommes

Préparez 4 pommes moyennes, 1 verre de lait, 3 cuillerées à bouche de sucre cristallisé, 1 œuf, 1 tasse de farine, 4 cuillerées à bouche de beurre. Eplucher les pommes, enlever les pépins, les couper en tranches fines que l'on placera au fond d'une poêle avec quelques cuillerées de beurre. Faire brunir. Lorsque les morceaux de pommes sont bien mous — pour le savoir, piquez-les avec une fourchette — jetez dessus la moitié de la pâte que vous aurez faite avec la farine, le lait, le sucre et l'œuf. Laissez cuire jusqu'à ce que le dessous soit légèrement doré comme une crêpe. Retourner et faire dorer l'autre côté.

Lapin à la moutarde

Choisissez un râble de lapin bien dodu. Eduisez-le complètement, des deux côtés, d'une épaisse couche de bonne moutarde, parfumée mais non trop piquante. (Il faut un verre normal de moutarde pour enduire le râble.) Salez, poivrez, mettez dans un plat allant au four. Arrosez de deux ou trois cuillerées d'huile. Arrosez et retournez plusieurs fois pendant la cuisson pour que le rôti ne se dessèche pas. Ce plat est aussi savoureux froid que chaud.

Madame R. RAY *dirigera un* **cours de couture** *à Martigny*

Début du cours : le lundi 20 octobre
Local : à la salle paroissiale « Notre-Dame des Champs ».
Durée : 10 leçons de 2 heures ; de 15 h. à 17 h. et de 20 h. à 22 h.
Conditions : Prix pour abonnées à l'« Illustré » ou au « Pour Tous » . . . . Fr. 17.—
Prix pour non abonnées . . . . Fr. 20.—

Pudding de biscuits

Proportions pour six personnes : Emietter dans une casserole 250 gr. de biscuits à la cuiller, les arroser d'un bon demi-litre de lait bouillant additionné de 250 gr. de sucre en poudre. Mélanger le tout sur le feu, ajouter 50 gr. de raisins de Corinthe et incorporer cinq œufs battus. Verser dans un moule uni beurré et chapeluré. Pocher au bain-marie et servir avec une sauce groseille parfumée au kirsh.

Conseils pratiques...

Comment enlever les taches...

... de bougie : laissez-les sécher, puis grattez-les avec une lame de couteau. Mettez la tache entre deux feuilles de papier buvard. Passez un fer chaud sur le buvard supérieur. Faites glisser les buvards de façon que la tache soit toujours au contact d'une partie propre.

... de rouille : les tissus solides peuvent supporter l'action directe de l'eau chaude dans laquelle on a mis un peu d'acide oxalique. Pour les tissus fragiles, maintenez la partie tachée dans la vapeur de cette préparation. Rincez abondamment.

... de sucre : lavez à l'eau chaude ou à l'eau un peu alcoolisée.

... de chocolat : faites tremper la partie tachée dans de l'eau tiède non savonneuse. Détachez, si la tache persiste, avec un peu d'eau oxygénée étendue d'eau ammoniaquée.

... à l'argenterie : mettez dans une petite soucoupe du vinaigre ou de l'alcool dénaturé. Trempez une brosse dans la soucoupe, puis frottez-la sur un bloc de blanc d'Espagne. Passez ensuite à la peau de chamois.

Qualité et Prix = MIGROS = Qualité et Prix

Pour vos provisions, nous livrons franco à votre domicile
dans la zone urbaine des localités où nous avons des magasins

Pommes de garde

Variétés	Conservation			
Boscoop B	janvier	par caisse de 28 kg. net 15.40	kg.	-.55
Boscoop C	janvier	par caisse de 28 kg. net 9.25	kg.	-.33
Canada 1er choix	janvier	par caisse de 28 kg. net 17.35	kg.	-.62
Canada C	décembre	par caisse de 28 kg. net 7.55	kg.	-.27
Chasseur de Menznau B	déc.-janv.	par caisse de 28 kg. net 11.20	kg.	-.40
Wilerrot B	décembre	par caisse de 28 kg. net 12.60	kg.	-.45
Raisin B	décembre	par caisse de 28 kg. net 14.—	kg.	-.50

(dépôt par caisse 2.—)

Poires

Passe-crassane A	décembre	par plateau de 12 kg. net 8.40	kg.	-.70

Les emballages rendus en bon état sont remboursés au prix facturé

Pommes de terre
1er choix, triées et contrôlées

Bintje le sac de 50 kg. 13.—
Bochm le sac de 50 kg. 12.—
Erdgold le sac de 50 kg. 11.—
(dépôt pour le sac 1.—)

Bulletins de commande et renseignements dans tous nos magasins

Pour vos confitures et gelées

Coings très beaux kg. —.25

Coopérative MIGROS Coopérative

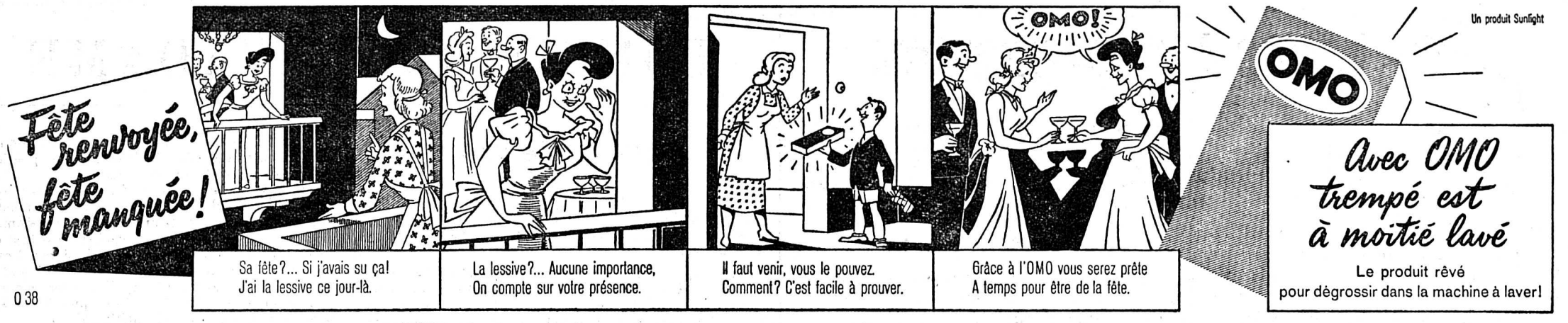

AVIS DE TIR

Des tirs d'artillerie auront lieu du 20 au 27 octobre 1952 dans la région de

a) **St. Léonard - Grône - Granges - Lens - Montana - Ayent.**

b) **Saxon - Chamoson.**

c) **Sion - Bramois - Arbaz.**

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion
Le commandant
Colonel Wegmüller.

Tracteurs mono-axe Bucher
Hache-paille - Coupe-racines
Couteaux de coupe-racines, pompes, moteurs
Echanges - Réparations
Charles Méroz Téléphone 6 13 79
Martigny-Ville Machines agricoles
Représentant des Ateliers de Constr. Bucher-Guyer

Pendant la rénovation de nos locaux et pour manque de place, nous vendons à bas prix :

Vêtements, Souliers, Occasions

(pour homme, garçon, dame, fille). Manteaux hiver, mi-saison, pluie, dès 29.– ; pantalons longs, golf, saumur ou vestons dès 19.– ; gilets, chapeaux ou pullovers dès 7.– ; complets dès 39.– ; souliers tous genres, bas dès 9.–, montants dès 19.– ; bottes, manteaux, vestes, gilets en cuir, guêtres, bonnets et gants en cuir, sacoches moto et serviettes en cuir, manteaux et vareuses CFF, pèlerines, vestes ski, fuseaux, canadiennes ; aussi manteaux, tailleurs, costumes, robes, jupes, blouses, pullovers dame, fille.

ARTICLES NEUFS : complets ville, sport ou manteaux hiver dès 89.– ; blousons ou pantalons imperméables dès 29 ; gilets imperméables 16.– ; gilets homme, garçon 15.– ; guêtres officier 35.– ; un lot souliers militaires ferrés, N° 38 29.–, N° 39 30.– ; manteaux, vestes, gilets, pantalons en cuir, canadiennes, manteaux pluie, windjacks, combinaisons moto. Magasin à l'étage vendant bon marché

AUX BELLES OCCASSIONS PONNAZ

rue du Crêt 9, côté Cinéma Moderne, près gare Lausanne, tél. 26 32 16. Envoi contre remboursement avec possibilité d'échange. Pas d'envoi à choix.

VENTE — ACHAT — ECHANGE

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5 02 28
CERCUEILS - COURONNES

POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE

Sion :	Mariéthod O., Vve .	tél.	2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	»	6 17 15
Fully :	Taramarcaz R. . . .	»	6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	»	5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	»	5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien . . .	»	4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand . .	»	6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	»	6 31 83

Enchères publiques

Les hoirs de Joseph-Marie Bender et de son épouse Théotiste née Boson, Saxé-Fully, exposeront en vente aux enchères publiques volontaires, le 18 octobre 1952, à 19 h. au Café des Amis, à Saxé-Fully, les immeubles suivants sur terre de Fully :

Fin de Châtaignier, vigne de 592 m²
Saxé, sud du village, champ de 382 m²
Saxé, sud du village, vigne de 271 m²
Morens, vaccoz de 161 m²
Glarier, portion de 2,006 m²

Prix et conditions seront communiqués à l'ouverture de l'enchère.

Arthur Bender, notaire

LAMBRETTA 125 cmc
C. Z. 125 cmc
JAWA 250 / 350 / 500 cmc
ROYAL ENFIELD 250 / 350 / 500 cmc
HOREX 250 / 350 cmc
Demandez conditions de paiement
R. COUCET - VERNAYAZ
Téléphone 6 59 62

Dès mardi : Notre nouveau feuilleton

LA TRAGÉDIE SUR LA PISTE

Un roman d'aventures, de haine et d'amour qui a pour théâtre les régions glacées du Canada.
Des péripéties dramatiques qui vous laisseront le souffle coupé. Lisez tous «La Tragédie sur la Piste»

d'Otwel Bish *Traduit de l'anglais par Raoul Chapelain*

Feuilleton du journal « Le Rhône » 53

LA FEMME
aux yeux changeants

par Jules MARY

Quelques instants après, Manuel, un peu pâle — très troublé — entrait dans la chambre de la malade.

Elle lui tendit les bras sans proférer une parole.

Puis elle se mit à pleurer.

Après quelques minutes, et quand il eut essuyé ses larmes :

— Ma chère Léonide, dit-il, le docteur Ménager vous a dit que, ne sachant pas si j'obtiendrais votre pardon, j'hésitais depuis huit jours à me présenter devant vous... et peut-être eussé-je hésité encore si un malheur soudain qui vous frappe n'avait pas triomphé de mes craintes en me montrant que mon devoir était de ne pas vous quitter dans les jours de deuil qui commencent pour vous...

— Des jours de deuil ? Quel deuil ? fit-elle...

Et elle regardait Manuel avec épouvante.

Tout à coup, elle laissa échapper un grand cri :

— Ma mère ! dit-elle. Je suis sûre qu'il s'agit de ma mère !

— Hélas !

— Elle est morte !...

Il baissa la tête sans répondre, mais il se leva, la prit dans ses bras, et la pressa contre son cœur.

C'était presque un cadavre qu'il serrait ainsi.

La jeune fille était évanouie.

C'était plus qu'un évanouissement.

Ce fut une syncope léthargique qui dura douze heures.

— Docteur, répétait sans cesse le jeune homme les yeux pleins de larmes, il faut la sauver, si vous m'aimez... car ce n'est plus, aujourd'hui, la fille de Maria Jordannet qui est en danger, c'est ma femme !...

Après la syncope, une crise se déclara.

Puis, ce fut une fièvre cérébrale, accompagnée de délire.

Cependant, on avait trouvé le testament de la gouvernante.

En apprenant qu'elle avait voulu ne pas être inhumée dans le caveau de la famille de Latour d'Halbret, Manuel avait eu un profond soupir de soulagement.

— Elle a bien fait, murmura-t-il... ç'eût été un mauvais souvenir !...

Me Blanchemanche était venu au château, la nouvelle connue.

— Cette mort simplifie singulièrement les choses, dit-il à Manuel d'un ton un peu narquois — il lui gardait toujours un peu de rancune, un si beau procès manqué ! — et si, comme je le souhaite de tout mon cœur, cette belle enfant se guérit, votre mariage avec elle sera même une simplification tout à fait radicale et inattendue !

Manuel, malgré sa tristesse, ne put s'empêcher de sourire.

La baronne fut enterrée deux jours après sa mort.

Triste cortège que celui qui l'accompagna jusqu'au cimetière.

La parvenue n'avait fait que des envieux et n'avait pas eu le temps de s'attirer des reconnaissances.

Les domestiques du château assistaient aux obsèques avec quelques rares fermiers. Peu de monde !...

Ni un voisin, ni un ami, personne !...

Maria Jordannet mourait isolée, comme elle avait vécu.

Et Manuel qui, caché derrière un rideau, entendait le chant des prêtres et voyait défiler le funèbre cortège, ne put s'empêcher de murmurer :

— Maintenant qu'elle est morte, je lui pardonne ; que la terre lui soit légère !

Le soleil était radieux et brillait dans le ciel pur ; les oiseaux chantaient ; les fleurs sentaient bon ; la nature était toujours en fête...

Et, dans son lit, Léonide, fiévreuse, délirait.

XIX

La santé de Léonide resta longtemps chancelante.

Il ne fallut pas moins que les soins assidus de Manuel et le dévouement complet et absolu de Ménager pour la sauver.

Ils y réussirent enfin.

La première fois que Léonide sortit, ce fut appuyée au bras de Manuel, chancelante encore et bien faible, si faible, que le jour pâle d'automne était trop brillant pour elle et la faisait souffrir.

Au bout de quelques minutes, elle fut obligée de rentrer.

Mais le lendemain, elle recommença et resta dehors un peu plus longtemps.

Cela lui redonnait une vie nouvelle.

De jour en jour, la santé revenait.

Bientôt elle put se passer d'aide et n'eut plus besoin du docteur.

Alors, Manuel pria Ménager de recevoir la jeune fille chez lui, afin de ne pas la laisser ainsi isolée à Maison-Fort.

Ménager y consentit.

Manuel retourna à Paris ; Léonide le vit repartir l'âme plus calme et sans appréhension, car maintenant elle était sûre qu'il reviendrait.

Un entretien très court, mais décisif, avait eu lieu entre eux quelques jours auparavant.

— Léonide, je vous aime ardemment, encore plus peut-être que vous ne m'aimez... certainement plus que je ne vous ai jamais aimée... Léonide, voulez-vous être ma femme ?

— Je le veux ! avait-elle répondu simplement.

Et rien de plus n'avait été dit.

Pour se marier, ils devaient attendre que le deuil fût écoulé, voilà pourquoi Ménager avait enlevé Léonide sous son toit.

Et Manuel était reparti pour Paris.

Il avait prié les amis qui s'étaient employés pour lui procurer un poste diplomatique en Orient de lui réserver de nouveau, pour l'année suivante, leur recommandation.

Il ne voulait pas quitter la France sans emmener Léonide.

Et bien que la fortune de son père lui fût revenue ou du moins fût sur le point de lui revenir, la vie inactive lui pesait.

En outre, il était heureux de s'éloigner de France pendant quelques années afin d'étendre sur le passé le voile de l'oubli.

Il retournait fréquemment à Maison-Fort passer cinq ou six jours auprès de Léonide, dont il était de plus en plus épris.

Enfin, l'année s'écoula.

Leur mariage eut lieu. Il se fit sans grand apparat.

La noblesse amie des Latour d'Halbret boudait Manuel et n'y fut pas représentée.

Le jeune homme s'en consola aisément, certain qu'un jour elle reviendrait à lui, sûr que Léonide, plus tard, par sa grâce et sa distinction, en ferait vite la conquête.

Le soir même du mariage, ils partaient pour Paris.

Un mois après, ils quittaient la France.

Maintes fois, Léonide lui a demandé :

— Mais enfin, dites-moi donc, Manuel, quel est ce fameux obstacle dont vous me parliez autrefois et qui nous séparait ? Il paraît que cet obstacle n'existe plus, puisque nous voilà réunis ?... Et s'il existe encore... pourquoi m'avez-vous épousée **quand même ?**

Manuel évite de répondre, le cœur un peu serré.

Et, lorsqu'elle retourne à Maison-Fort et qu'au cimetière de Guérigny elle va prier sur la tombe de sa mère, Léonide n'a pas de soupçons !

FIN

Regards sur le monde

L'ONU siège...

L'Assemblée générale de l'ONU s'est ouverte mardi, sous la présidence de M. Padilla Nervo (Mexique) et en présence des représentants de 60 Etats.

Après avoir entendu les souhaits de bienvenue du maire de New-York et les rapports du président Padilla et du secrétaire M. Trygve Lie sur les pérégrinations et les activités de l'ONU depuis l'assemblée de 1951, les délégués ont procédé à l'élection du président de la 7e session. 51 délégations ont voté pour M. Lester Pearson, ministre des affaires étrangères du Canada, 4 en faveur de Mme Vijaya Lakshmi Pandit, chef de la délégation de l'Inde. 5 se sont abstenues.

Le Japon possède sa propre armée

Depuis le 15 octobre, le Japon possède officiellement une force armée. Le président du Conseil M. Shigeru Yoshida a passé en revue, dans la matinée, au grand stade du parc Meiji à Tokio, environ 3,000 hommes et officiers du « corps de sécurité national » qui ont défilé impeccablement à un pas semblant un compromis entre le pas de l'oie et le pas cadencé des soldats français.

Le président Yoshida, qui assumera lui-même le commandement suprême de ces forces, a tenu à souligner, dans une courte allocution, que ce « corps de sécurité national » n'était pas une armée, mais des unités armées exclusivement chargées de la sécurité intérieure. Une de ses tâches sera de réprimer d'éventuelles émeutes mettant en danger la sécurité de l'Etat.

Le colonel-régent Rached Mehanna révoqué

A la suite d'une réunion extraordinaire tenue mardi soir, le Conseil égyptien a remplacé le Conseil de régence constitué après l'abdication de Farouk par un seul régent, le prince Abdel Monheim.

« Nous n'avons pas chassé le tyran Farouk pour le remplacer par un autre tyran. En plaçant le colonel Mehanna au conseil provisoire de régence, nous attendions de lui qu'il respecte la loi de séparation des pouvoirs. Le roi Farouk avait été détrôné parce qu'il s'immisçait constamment dans les affaires du gouvernement. Nous ne voulons pas que cette comédie recommence. » Tel fut en substance l'exposé que fit le général Naguib à la population égyptienne après avoir révoqué Mehanna.

Depuis son installation au palais royal, le colonel Mehanna avait été en conflit avec le chef du gouvernement. Il avait d'abord ignoré complètement les deux autres régents : le prince Abdel Moneim, courtois gentilhomme que détestait Farouk, et M. Bahieddine Barakat, magistrat qui sacrifia sa carrière de président de la Cour des comptes pour ne pas couvrir les exactions du palais royal et du wafd.

Représentant de l'armée dans le conseil de régence,

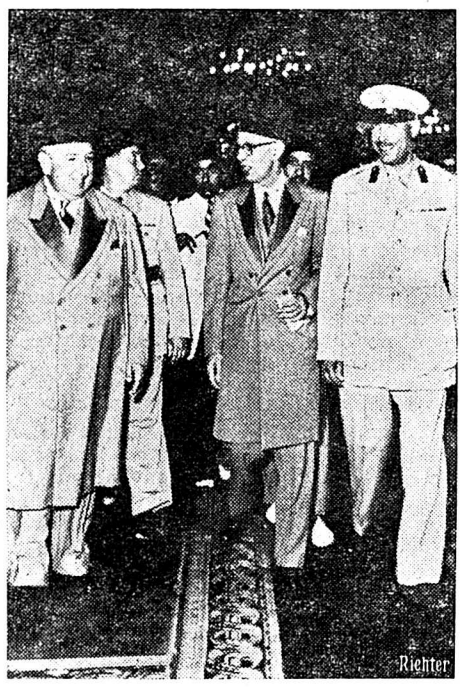

Le général Naguib a écarté le colonel Mehanna (à droite) du Conseil de régence après en avoir déjà éloigné l'avocat Barakat (au milieu) et a nommé comme seul régent le prince Mohamed Abdel Moneim (à gauche)

le colonel Mehanna entendait jouer le rôle de chef d'Etat.

A plusieurs reprises, le général Naguib avait fait parvenir des avertissements au colonel Mehanna ; durant les premières semaines, on pouvait attribuer les écarts de conduite du régent à un zèle intempestif et aussi à l'ignorance — de la part d'un officier d'artillerie — des règles du droit constitutionnel. En réalité, le colonel-régent Mehanna se sentait appelé à de très hautes destinées. Pourquoi le général Naguib et pas moi ?

Le général Naguib a crevé l'abcès.

Les revenus du général Eisenhower

Le général Eisenhower a rendu public mardi le total de ses revenus des dix dernières années. Ceux-ci s'élèvent à 888,303.99 dollars, dont 635,000 à titre de droits d'auteur pour son livre « Croisade en Europe ».

Les représentants du général qui ont fait connaître ces chiffres à la presse mardi ont ajouté que le candidat républicain se trouvait à présent « sans revenu, hormis ceux issus de placements ».

Pendant ces dix ans, le général Eisenhower a payé 206,893 dollars et 16 cents au fisc, dont 198,790 dollars sur les droits d'auteur de son livre.

Le major-général Edwin A. Pollock a récemment assumé le commandement de la 1re division des « Marines » américains en Corée. Agé de 53 ans, le général Pollock est un vétéran de la guerre du Pacifique

Accord industriel germano-italien

A l'issue de conférences qui se sont tenues, trois jours durant, à Baden-Baden et à Cologne, entre les délégués de la Confédération générale de l'industrie italienne et de l'Union fédérale de l'industrie allemande, la création d'une communauté industrielle germano-italienne a été décidée.

La nouvelle communauté industrielle doit permettre de coordonner l'action des unions industrielles des deux pays, en vue d'exercer une influence sur la politique économique et surtout sur la politique commerciale et douanière des gouvernements. Elle doit également permettre aux industries des deux pays de collaborer en matière d'investissement, de rationalisation de la production et de la création d'occasions de travail. Elle doit faciliter la suppression du contrôle des devises et le rétablissement de la libre convertibilité des monnaies, ainsi que la libéralisaton complète des échanges. Un programme social commun doit aider à résoudre plus rapidement et plus efficacement les problèmes sociaux.

Une légitime indignation

Mercredi, aux Communes, des députés libéraux et travaillistes ont protesté contre la décision prise par les Américains d'autoriser Alfred Krupp à recevoir 50 millions de livres sterling en espèces et en propriétés, comme indemnité pour les usines Krupp d'Essen.

M. Kenneth Younger, ancien ministre d'Etat au Foreign Office, et M .Clément Davies, chef libéral, ont déclaré que cette décision avait partout créé un sentiment d'indignation. M. Davies a affirmé que Krupp avait été reconnu coupable d'avoir utilisé des ouvriers comme esclaves et de s'être emparé de fonds ne lui appartenant pas. « Ne pourrait-on pas saisir une partie de ces 50,000,000 de livres pour les mettre à la disposition de ceux qui ont souffert par lui et par la guerre ? » a-t-il demandé. M. Eden a répondu qu'on ne pouvait rien y faire, Krupp ayant été remis aux autorités américaines, en 1946, pour être jugé.

A la morgue

— Votre parent avait un signe particulier ?
— Oui, il était bègue.

La maison spécialisée en imprimés de tous genres. Travail soigné

Imprimerie **PILLET** Martigny

CHRONIQUE DU TRIBUNAL FEDERAL

Un accident causé par un enfant

Dans la cour de la maison qu'habitent ses parents, le jeune André H., âgé de 10 ans, coupait du bois sur un billot avec une hache. A côté de lui se trouvaient un autre garçonnet de 8 ans et la petite Marie B., âgée de trois ans. Cette dernière « agaça » à plusieurs reprises le jeune André dans son travail, notamment en le tirant par son habit et en s'approchant plusieurs fois du billot pour y déposer un journal illustré avec lequel elle jouait. André H. lui enjoignit en tout cas par deux fois avec vigueur de se tenir à l'écart. Finalement, d'après les faits retenus par les juges de première instance, André H. ayant arraché ce journal à la petite fille, le trancha à coups de hache sur le billot. Marie B. chercha à le reprendre et, au moment où elle le saisissait, le garçon, frappant de sa hache, coupa à la fillette trois doigts de la main droite. A dires d'expert, la perte de ces trois doigts a pour conséquence une invalidité permanente de 20 à 25 %.

Marie B. ouvrit action pour réclamer solidairement au jeune André H. et à son père Marcel H. une indemnité de 4.133 fr. 50. Elle demandait ainsi le remboursement de ses frais de traitement à l'hôpital, soit 133 fr. 50 et, tout, en estimant le dommage résultant de son invalidité permanente à 20,000 fr., elle n'exigeait que 4000 fr. à ce titre, ce pour tenir compte des règles de l'équité. Le tribunal cantonal de Neuchâtel rejeta cette demande dans la mesure où elle était formée contre le père, Marcel H., et condamna le jeune André H. à payer les 4133 fr. 50 réclamés par la demanderesse. Celle-ci recourut au Tribunal fédéral en reprenant ses conclusions précédentes, soit la condamnation solidaire du père et du fils. André H. s'est joint à ce recours en concluant, de son côté, à libération.

Dans son arrêt, la IIe section civile du Tribunal fédéral a constaté que la cour cantonale avait bien jugé en admettant que le jeune André H. répondait du dommage subi par la recourante en vertu de l'article 41 C. O. et qu'il était donc personnellement tenu au paiement de l'indemnité réclamée. Mais il est surtout intéressant de résumer ses considérants en ce qui concerne la responsabilité du père Marcel H., responsabilité que le Tribunal fédéral, comme la cour de première instance, n'a pas considérée comme établie en l'espèce, Marcel H. ne pouvant donc pas être condamné solidairement avec son fils au paiement d'une indemnité.

Au moment de l'accident, le père était au service militaire. Le Tribunal fédéral relève à ce propos qu'en vertu de l'article 333 C. C. S., en cas de dommage causé par son fils, le chef de famille ne répond que de ses propres fautes et non de celles des personnes qu'il commet à la conduite de son ménage lorsqu'il doit s'absenter. Quand bien même sa femme, qui avait la responsabilité du ménage en son absence, aurait commis une faute en ne surveillant pas assez le jeune André, le père n'en devrait pas moins être libéré des fins de la demande.

Il s'agit donc uniquement de savoir si, en l'espèce, le père a négligé de prendre d'avance les mesures propres à prévenir le dommage qui s'est produit, cela notamment quant à l'éducation de son fils et quant aux intructions qu'il pouvait avoir à donner pour le temps de son absence. Sur ce point, le Tribunal fédéral a admis, en premier lieu, qu'il n'avait pas l'obligation d'interdire à son fils l'usage d'une hache et qu'il n'a pas manqué à son devoir en lui donnant l'ordre de couper du bois. Au contraire, dans les familles qui, comme celle du jeune André H., ne sont pas riches, il est normal qu'un enfant de dix ans aide de cette façon au ménage. Au surplus, depuis une année déjà, André H. avait appris à couper du bois sous la surveillance de son père. Sans doute l'exécution d'un tel travail par un enfant de 10 ans présente-t-elle certains dangers. Mais ces dangers menacent essentiellement l'enfant lui-même. Les tiers ne courent de risques que s'ils s'approchent par trop, ce qu'a fait la petite Marie, malgré les avertissements pressants du garçon. Le père n'aurait donc pu avoir essentiellement que l'obligation de recommander la prudence à son fils et de lui interdire de continuer son travail quand des enfants s'approcheraient trop. Mais, ne pouvant prévoir les conditions dans lesquelles son fils aurait à exécuter ses ordres, il ne pouvait lui faire des recommandations spéciales.

D'autre part, le père n'avait pas besoin non plus de faire, avant de partir, des recommandations spéciales à sa femme qui savait fort bien quels dangers pouvait provoquer le travail de son fils. Du reste, de son appartement, elle a exercé une certaine surveillance, elle a voulu renvoyer la fillette et elle a crié à son fils de cesser de couper le journal. En outre, contrairement à ce que soutenait la demanderesse, le Tribunal fédéral a admis, avec les juges de première instance, que, bien que parfois indiscipliné, André H. appartenait à la moyenne des enfants de son milieu. Ainsi, du moment qu'il est, en principe, licite de confier une hache à un garçon de dix ans, on ne saurait prétendre qu'en l'espèce, les parents d'André H. n'eussent pas dû lui en mettre une entre les mains sans le surveiller constamment.

Enfin, le Tribunal fédéral a relevé que la Cour cantonale avait négligé deux facteurs essentiels : d'une part, la faute d'André H. apparaît peu importante, car il a été taquiné par Marie B. et il a d'abord cherché à la faire partir en l'avertissant de la façon la plus nette. D'autre part, au moment de l'accident, la demanderesse n'avait que trois ans. Elle pourra donc dans une large mesure s'habituer à son infirmité et le dommage qu'elle a subi ne se manifestera guère avant sa seizième année. Pour tenir compte de ces facteurs, le Tribunal fédéral a reporté l'échéance de l'indemnité due pour la perte des trois doigts au moment où Marie B atteindra sa seizième année. Il a, en conséquence, rejeté le recours principal et admis partiellement le recours par voie de jonction en réformant l'arrêt attaqué en condamnant André H. à payer la somme de 133 fr. 50 (frais de traitement) avec intérêt à 5 % dès la date de l'ouverture d'action, et la somme de 4000 francs (indemnité pour invalidité), cette somme étant payable le jour où la demanderesse atteindra sa seizième année.

Transfert de vaisseaux de guerre américains

Cinq vaisseaux de débarquement appartenant à la marine américaine ont été transférés hier à la Turquie et à la Norvège. La Turquie en a reçu trois et la Norvège deux. Depuis trois ans, les Etats-Unis ont déjà transféré près de 15,000 chars d'assaut et autres véhicules de combat, ainsi que plus de 2,000 avions et plus de 400 vaisseaux, à leurs alliés du monde libre.

97

● **Le cardage**
des
TRICOTS usagés est toujours ECONOMIQUE.
Emploi : Couvrepieds et literie. Chacun reçoit sa laine. Renseignements et prix par l'usine.
ALEXANDRE KOHLER, VEVEY

ARBRES
Encore disponibles :
Golden, Starking, Franc-Roseau, William, Louise-Bonne.
Abricotiers, pruniers.
Autres variétés en stock.
RUDAZ A., Charrat, tél, 6 30 89.

Stella Filtra UNE CIGARETTE LAURENS

Les fumeurs de Stella-Filtra deviennent chaque jour plus nombreux

—.95

Quand on dit tabacs de choix chacun pense : Stella-Filtra

Stella-Filtra est d'une qualité toujours égale. C'est la cigarette Maryland à bout filtre la plus fumée en Suisse.

Collaboration famille-école

Conférence de M. l'abbé Bouccard, à Martigny-Ville

Malgré un temps qui n'incitait pas spécialement à la promenade, un auditoire dense assistait mardi soir à la très captivante conférence donnée par M. l'abbé Bouccard, directeur de l'Ecole Normale. Auditoire attentif s'il en fut à ce problème de toujours qu'est l'éducation et, simultanément, l'instruction de l'enfant.

Il est patent que les parents ont le devoir d'éduquer et de faire instruire leurs enfants. Vers 5 ou 6 ans apparaît donc dans la vie de l'enfant un élément nouveau : l'école ; et, du même coup, un personnage très important : le maître (ou la maîtresse), dont la position stratégique se situe exactement entre les parents avec lesquels il devra collaborer, et l'Etat dont il devra respecter les règles forcément assez strictes, tant il est vrai que l'école publique est l'école de tout le monde et non pas seulement une école créée spécialement pour Pierre, fils unique, ou pour Monique, enfant gâtée.

Aussi est-ce un lieu commun que de dire que la tâche qui échoit au maître est ardue, et l'un de ses plus grands mérites sera certainement de rester toujours et surtout maître de lui, face à tous ces petits moutards et moutardes dotés chacun d'un petit caractère bien personnel.

Voici donc l'enfant à l'école.

D'un côté il y a ses parents. De l'autre, le maître.

En réalité, les parents ne doivent pas travailler à l'éducation de l'enfant pour eux, ni le maître pour lui. Ils doivent travailler pour l'enfant avec l'enfant.

Dire qu'une entente est nécessaire découle de la logique même. Et pourtant... cette entente, qui devrait être spontanée, cordiale, sympathique pour faire converger les efforts conjugués de l'école et de la famille vers ce but unique et essentiel qu'est l'avenir de l'enfant, existe-t-elle toujours ? Ce n'est pas certain.

Dans cette tâche chacun doit prendre sa part de travail et de responsabilités. En est-il toujours ainsi ? Ce n'est pas certain non plus.

Souvent on se combat, on se suspecte ou l'on se repose trop l'un sur l'autre au lieu de construire, la main dans la main. Il arrive même qu'on s'ignore ou qu'on s'oppose. L'enfant, toujours très observateur, ne s'y trompe pas. Dès lors, à qui la faute si l'enfant « tourne » mal ?

D'abord, et en tout premier, la faute en incombe au milieu familial, car dans la vie de l'enfant la famille tient, de toute évidence, la première place, et si la déficience vient de là, il est difficile, à l'école, d'y remédier. C'est, au contraire, l'œuvre de l'école qui sera viciée.

Une collaboration étroite doit exister entre maîtres et parents pour le profit de l'enfant. Cette collaboration est primordiale. Pour que le maître puisse aider et agir utilement dans le domaine de l'éducation comme dans celui de l'instruction, il revient en premier lieu aux parents d'éviter certaines erreurs. Il en est quatre que M. l'abbé Bouccard dénonce comme essentielles, soit :

Ne pas se servir de l'école comme d'un épouvantail avant même que l'enfant ait commencé à y aller ;

Eviter toutes critiques ou paroles imprudentes à l'égard du professeur ;

Ne pas accepter sans contrôle plaintes et doléances de l'enfant envers l'école, ses camarades ou son maître ;

Enfin, éviter toute complicité (fausses excuses, etc.) et surtout ne pas faire les devoirs de l'élève à sa place mais l'aider, s'il y a lieu, à comprendre.

Par contre, pour qu'une collaboration bienfaisante et cordiale puisse s'établir, M. l'abbé Bouccard préconise les lectures d'information, conférences, causeries ; éventuellement même des associations de parents, à la condition, bien entendu, que ces associations ne se transforment pas en syndicats de mécontents ou en tribunal chargé de juger les instituteurs.

A son avis, cependant, rien ne semble remplacer un contact personnel, périodique, à bon escient, entre parents et professeurs. Cette collaboration suppose, de part et d'autre, un certain esprit de sacrifice. Tous les parents et éducateurs conscients de leurs devoirs l'accepteront sans autre, puisqu'en définitive ce sont les enfants qui en cueilleront les fruits.

Là est bien le point capital.

M. l'abbé Bouccard fut chaleureusement applaudi et M. Moret, président de la Commission scolaire, à laquelle revient l'initiative de cette intéressante causerie, remercia encore M. l'abbé Bouccard d'avoir bien voulu nous faire bénéficier de sa grande expérience en la matière.

S. D.

Nos blindés

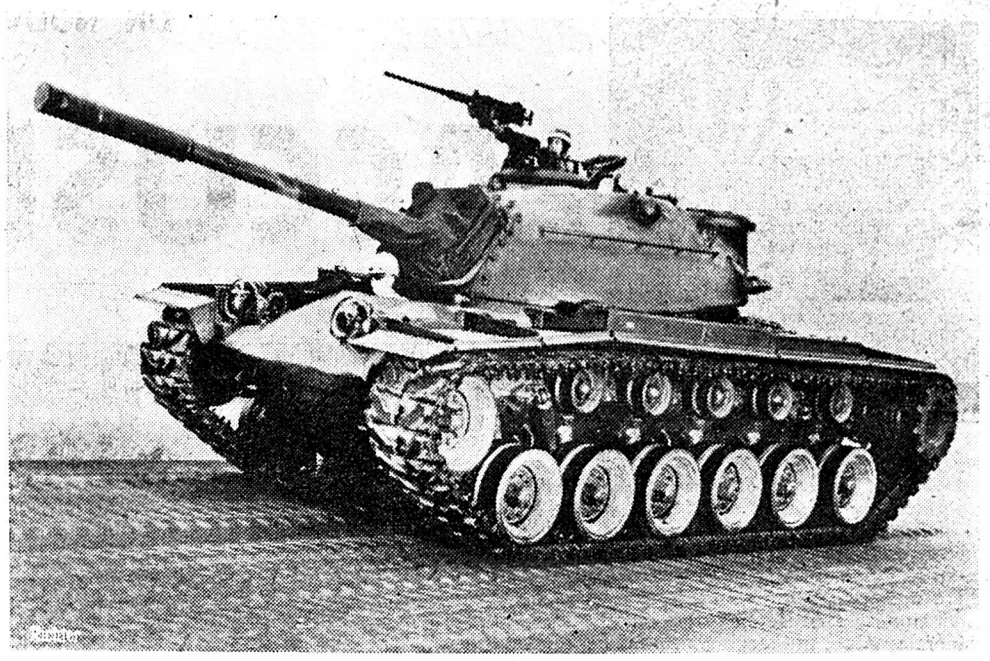

En même temps que l'on procède aux essais des tanks anglais « Centurion », la Suisse a commandé aux Etats-Unis deux tanks M-47 pour les mettre à l'épreuve au cours de l'hiver prochain. Ce sont les seuls tanks de cette catégorie qui sont construits en série.

SUISSE

Une intéressante expérience

Une bombe d'avion de 500 kg. a fait explosion, pour la première fois en Suisse, jeudi après midi, dans la vallée de la Gastern, au sud-est de Kandersteg, où, en collaboration avec le laboratoire fédéral d'essai des matériaux à Zurich et le service technique militaire, le service de la protection antiaérienne du Département militaire fédéral, a procédé à des installations permettant de se rendre compte des effets des bombes d'avions de 50 jusqu'à 500 kilos. Les essais, qui ont commencé mardi et qui se terminent aujourd'hui vendredi, portent en premier lieu sur la résistance aux éclats de murs d'épaisseurs diverses en béton armé, béton, agglomérés et briques, ainsi que sur celle offerte par des sacs de sable et des caisses de gravier. Les essais ont aussi été étendus à des portes, des couvertures et des éléments de pare-éclats.

COURTES NOUVELLES

L'aviation d'Extrême-Orient annonce qu'un appareil Curtiss C-46, ayant à bord 21 passagers et 4 hommes d'équipage, est manquant. L'appareil était parti le 15 octobre à 19 h. d'une base aérienne de la côte orientale de Corée du Sud et aurait dû atterrir 40 minutes plus tard sur une autre base. Vingt appareils participent aux recherches de l'avion manquant.

— Mercredi, entre les stations de Ogunshile et de Ilugun, à 150 km. de Lagos, un train de voyageurs a heurté une grue roulante. Une quarantaine de personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

— Un avion militaire s'est écrasé en flammes, peu après son décollage, à proximité de Beni Ounif (sud Oranais). Les quatre membres de l'équipage et cinq passagers de l'avion ont été tués.

Poignée de nouvelles

Plus vite que le son

Les autorités de la navigation aérienne américaine ont annoncé mardi qu'elles ont fait mettre en construction l'appareil F-102. Il s'agit du premier avion de combat américain avec ailes en delta, dont la vitesse est plus grande que celle du son.

Milan-Paris... en patins à roulettes

Le « Figaro » de mardi matin a fait état d'un curieux exploit sportif accompli par un jeune Italien de 25 ans, Elio Pedretti, qui est allé de Milan à Paris en patins à roulettes. Parti mercredi dernier à 5 heures, il est arrivé à Paris dimanche.

Pour couvrir les 1,000 km. du parcours en un temps aussi bref, Elio Pedretti a dû rouler de 12 à 14 heures par jour. Son itinéraire passait par le col du Simplon, Lausanne, Dijon, Sens et Fontainebleau.

Pendu deux fois !

Le Dr Fabian von Schlabrendorff, auteur d'un livre « Officiers contre Hitler », a fait de l'exécution de l'amiral Canaris la description suivante qu'il tient d'un garde du camp de concentration de Flossenburg :

« Il a été pendu, puis on l'a fait descendre tandis qu'il était encore vivant et on lui demanda s'il avait senti le goût de la mort. Puis, on le pendit de nouveau. »

Tué par une vache

M. Heinrich Freiler, agriculteur à Bilten (Glaris) a été trouvé mort par son frère, dans un pâturage. L'enquête a démontré que le malheureux avait été attaqué par une vache qui lui a enfoncé la cage thoracique.

Un « pur » choisit la liberté

Le « Wiener Kurier », organe des services d'information américains en Autriche, annonce que le directeur communiste de la section métallurgique de l'administration des biens soviétiques en Autriche (USIA), Alfred Hutschnecker, s'est enfui en France.

D'origine allemande et communiste de longue date, M. Hutschnecker était le chef de la section d'achats de l'USIA.

Un aveu troublant de Dominici

Gustave Dominici, témoin N° 1 dans l'affreux crime de Lurs (France), où le campeur anglais Jack Drumond, sa femme et sa fille furent tués à coup de fusil, a avoué que la petite Elisabeth était encore en vie lorsqu'il la découvrit...

Accident mortel à la « petite guerre »

Au cours d'un exercice du Bat. 188, à Neuaegeri, mercredi, l'appointé Joseph Schmidig, né en 1914, a été grièvement blessé par un coup de feu à blanc et a succombé peu après. M. Schmidig demeurait à Bisistal, dans le canton de Schwyz.

L'accroissement effarant de la population mondiale

Alors que la population totale du globe était, en 1900, d'environ 1 milliard 552 millions d'habitants, on l'évaluait, en 1949, à 2 milliards 378 millions. L'augmentation quotidienne nette s'élève actuellement à 60 mille personnes. La population ne diminue que dans un seul pays : l'Irlande.

Un DC-3 capote : 14 passagers carbonisés

Un appareil de la compagnie Aerovias do Brasil a capoté près de Sao Francisco du Sul (Brésil), après avoir fait un atterrissage forcé. L'avion prit feu et 14 passagers furent carbonisés.

La prochaine Chaîne internationale du bonheur

Des représentants des radiodiffusions française, autrichienne, suisse, italienne, luxembourgeoise, de Monaco et de Trieste ont rencontré mercredi à Hambourg ceux de la radiodiffusion allemande en vue d'organiser la Chaîne internationale du bonheur de cette année. Les travaux de la conférence dureront trois jours.

La cause de la catastrophe de Harrow

Le président de la commission officielle d'enquête sur l'accident de Harrow, le colonel Wilson, a déclaré que l'accident doit être attribué au fait que l'express d'Ecosse a brûlé, à toute vitesse, un signal de prudence et deux signaux de danger. On sait que cette catastrophe a coûté la vie de 111 voyageurs et employés de chemin de fer.

Il y a des vérités si évidentes qu'il n'est pas possible de les faire entrer dans les cerveaux. H. Maret.

Pour la Toussaint

CHRYSANTHÈMES, COURONNES
CŒURS ET CROIX

Isidore Felley graines et fleurs tél. 026/6 22 77 **Saxon**

A vendre **beaux porcs**

race « Grand porc blanc », de 7, 8, 9, 10 et 11 tours, très longs, habitués aux légumes. Prix du jour. Grand choix en porcherie. Livraison à domicile.
S'adresser à M. Paul Gabriel, Bex, tél. 025 / 5 22 58.

A VENDRE au Courvieux un bon

PRÉ

de 4650 m²

Pour traiter, s'adresser à Me Edouard Morand, notaire, à Martigny-Ville.

Bégaiements Bredouillement Troubles d'élocution

Les consultations pour les traitements orthophoniques pour enfants et adultes auront lieu le 27 octobre 1952 à SION et MARTIGNY.
Les intéressés sont priés de demander prospectus et renseignements à la direction de
l'Institut d'Orthophonie à Laufenburg (Argovie)
Téléphone 064 / 7 32 26

POMMES DE TERRE
de table et fourragères
POMMES ET POIRES
de conserve
MAILLARD & FILS, fruits, Martigny-Ville, tél. 6 11 88

Corbillard-automobile
Cercueils
Couronnes
Transports internationaux

Pompes funèbres
Marc CHAPPOT
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

Toujours mieux chez le spécialiste

Girard *Modes*
MARTIGNY
vous offre un choix important en **chapeaux** Modèle et autres dès Fr. **14.-**
Les dernières nouveautés de Paris, colifichets, foulards, etc.

Commerce de Martigny engagerait
sténo-dactylo
pour travail de correspondance. - Préférence sera donnée à personne ayant l'expérience des travaux de bureau. — Adresser offres avec prétentions par écrit sous R 3111 au bureau du journal.

Je cherche pour le 1er novembre une gentille
JEUNE FILLE
de 17 à 20 ans, comme aide de ménage, aimant les enfants (6 et 4 ans), sachant un peu cuire, dans petite famille privée habitant chalet avec confort. Bons traitements et vie de famille. Occasion pour profiter du bon air de la montagne. Faire offres à Mme Schwarzentrub, Les Erables, Wengen, O. B., tél. 036 / 3 46 06.

On demande une
sommelière
connaissant le service.
Prendre l'adresse au bureau du journal « Le Rhône » à Martigny sous chiffre R 3139.

ABRICOTIERS
à vendre, beaux sujets, couronnés, greffés sur franc.
A la même adresse, une
LAMBRETTA
mod. 51, avec siège arrière et roue de secours, ayant peu servi.
S'adr. à M. Henri Devanthéry, arboriculteur, Martigny-Ville.

A VENDRE
Coings, Canada, Franc-roseau.

A ACHETER
d'occas. inextinguible N° 12 Bossetti-Lac, gypserie-peinture, Martigny-Bâtiaz.

Pommes de terre
fourragères à 18 fr. les 100 kilos.
Bintje à 27 fr. les 100 kg.
S'inscrire assez tôt. Marcel Pierroz, contrôleur, r. Octodure, Martigny-Ville.

OCCASIONS
A vendre un **calorifère** à circ. air chaud, inext. Lüdin, fonte ém. brun, avec tuyaux, Fr. 400.—.
1 **potager** à bois Sarina ém. blanc, avec 2 plaques chauffantes, four, bouilloire et barre nickelée s. 3 côtés avec tuyaux, Fr. 400.—.
1 **cuisinière électrique** Le Rêve ém. gris, 3 plaques et four, Fr. 350.—.
Le tout en bon état Téléphoner au 26 / 6 15 44.

A vendre
BETTERAVES
fourragères. — S'adresser à Robert Bruchez - Vernay, Saxon.

MOUTONS
On en placerait 50 à 60 en hivernage pour 6 mois. Bons soins demandés.
Téléphoner 026 / 6 91 04.

24 *avantages recommandent la*
BERNINA
R. WARIDEL
MARTIGNY-VILLE
Av. du Grand-St-Bernard
Tél. 6 19 20

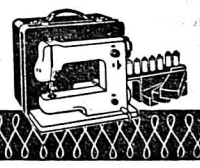

Avantageux

UNE NOUVEAUTÉ
SOULIER bas pour messieurs avec semelle caoutchouc Paraflex, N° 39-47 **29.80**
SOULIER ski pour homme, entièrement doublé peau . . . . . **58.—**
POUR ENFANTS
Choix de souliers de ski à partir de **25.80**
Après-ski doublés mouton véritable **19.80**
POUR DAMES
Prix sans concurrence : BOTTES doublées mouton véritable . . . **35.80**
GRAND CHOIX DE PANTOUFLES
CHAUSSURES REBORD
Atelier de réparations Téléphone 6 14 35
MARTIGNY-BOURG

A vendre à Leytron petites
VIGNES
bien situées (1re zone) en plein rapport. — S'adresser au journal sous R 3019.

A vendre
OCCASION
1 ou 2 lits bon état, matelas crin animal, et 1 table de nuit. — Mme Eichenberger, rue Eglise-Catholique, Montreux.

A vendre beaux
CHOUX à choucroute
S'adresser à René Gay, Ile à Bernard, Martigny, téléphone 6 13 60.

Lard le kg.
maigre fumé sans os 7.50
Lard mi-gras sans os 6.50
Lard de cou fumé 5.50
Saucisse mi-porc 4.—
Saucisson pur porc 8.50
Saindoux pur porc 3.20
Expédition contre remboursement franco dès Fr. 10.—
BOUCHERIE PERROUD
Place du Marché, Montreux

Mesdames !
Maux du bas-ventre, retards mensuels, peuvent être écartés par
Perticide - Désinfices
Fabricant : Laboratoires Perticide, Heiden, téléphone 9 12 04.

PERDU
le 14 octobre, à Martigny-Ville, Place Centrale, un foulard de soie vert avec dessins. Prière de le rapporter, contre récompense, au bureau du journal.

A louer à Martigny-Bourg, au « Castel »,
APPARTEMENT
de 3 pièces, salle de bains. S'adresser au journal sous R 3137.

PORCS
Vente - Achat - Echange Porcelets 4, 6, 8, 10 semaines, porcs 7, 8, 9, 10, 11, 12 tours. Porcs premier choix, livraison domicile ; sur demande, facilité de paiement.
Porcherie Nouvelle, Saint-Pierre-de-Clages, téléphone 027 / 4 73 27.

FROMAGE
Fromage maigre à Fr. 1.50 le kg., 6 - 15 % gras à Fr. 1.90, ¼ gras à Fr. 2.10. Pièces entières (environ 12 kg.) ou moitiés. - Envois contre remboursement.
Laiterie Karthause Ittingen près Frauenfeld (Thurgov.)

Magasins
(bureaux) à louer, bâtiment « Les Vergers », av. de la Gare, Martigny. S'adresser au chantier.

UN NOUVEAU GRAND SUCCÈS DU CINÉMA ITALIEN

CARLA DEL POGGIO *et* FRANK LATIMORE *dans*

ACCUSÉE, LEVEZ-VOUS

(CUORE INGRATO) (CATARI - CATARI)

ETOILE

Assises communistes

L'Union soviétique est organisée à l'instar d'un gigantesque trust mondial. L'économie russe appartient toute entière à l'Etat. Celui-ci la gère par l'intermédiaire d'une cinquantaine de ministères, sortes de directions générales auxquelles sont subordonnées les différentes branches de l'industrie, de l'agriculture, des transports, des communications et du commerce. Les directions générales, groupées au sein du conseil des ministres, sont coiffées par le Soviet — Conseil — suprême. Le tout est placé sous la tutelle d'un conseil d'administration qui s'appelle le Comité central du parti communiste.

Les membres du parti, lesquels sont en quelque sorte des actionnaires privilégiés du trust, viennent de déléguer leurs représentants à l'assemblée générale, soit au congrès du parti. Les délégués des actionnaires ont eu à adopter les rapports présentés par le conseil d'administration, c'est-à-dire par l'exécutif du Comité central du parti, à approuver les comptes et à donner leur approbation au programme des travaux. La veille de la réunion, la direction générale de l'entreprise, le généralissime Staline, qui cumule les fonctions de commandant suprême avec celles de secrétaire général du parti communiste et de président du gouvernement soviétique, a publié un grand rapport de gestion, destiné non seulement aux actionnaires privilégiés, mais encore à tous les fonctionnaires de l'Etat, à tous les techniciens et à l'ensemble des salariés qui sont employés par le trust. Ce rapport est évidemment destiné en premier lieu à la population de l'URSS ainsi qu'aux actionnaires privilégiés de nationalité étrangère, lesquels ont pour tâche de gérer les affaires de l'entreprise en dehors des frontières soviétiques.

Cependant, certaines déclarations du chef suprême de l'Union soviétique méritent d'être relevées aussi par d'autres que les membres de la grande famille communiste. C'est ainsi que M. Staline soutient l'opinion — déjà rapportée par le leader socialiste italien M. Nenni, d'une entrevue avec le pape du communisme — que la guerre entre l'URSS et les USA n'est nullement inévitable. Et il souligne qu'il est hors de question que l'Union soviétique entreprenne jamais d'attaquer les Etats-Unis par les armes. M. Staline a même été plus loin — peut-être pour tranquilliser l'opinion soviétique — en disant que le risque d'une guerre entre l'Angleterre et la France, d'une part, et l'Amérique de l'autre était plus considérable qu'un conflit armé entre Américains et Russes. Il a été jusqu'à prédire une révolte de l'Allemagne et du Japon contre la tutelle des Etats-Unis.

Ces déclarations sont intéressantes dans ce sens qu'elles confirment la persistance de la stratégie communiste qui consiste à tabler sur les contradictions — et il n'en manque pas — du monde « capitaliste », sur l'effondrement économique final de l'Occident et sur la rupture de la coalition atlantique. Pourquoi courir le risque d'une guerre à l'issue incertaine, et aux conséquences désastreuses, quand le temps, en galant homme, travaille pour vous ? L'essentiel pour l'URSS est de continuer sa marche forcée vers la super-industrialisation qui, un jour ou l'autre, amènera une élévation du niveau de vie telle que les peuples occidentaux ne pourront plus résister à l'attrait de la politique communiste.

En somme, la stratégie du communisme mondial reste la même. Mais la tactique du poing levé — laquelle a suivi l'ère des « Fronts nationaux » née avec la guerre — paraît devoir être remplacée par le retour au « front populaire », comme pendant les dernières années qui ont précédé la deuxième conflagration mondiale. La perte de quelques filiales n'empêchera pas le trust communiste de continuer son activité. La concurrence entre lui et le monde dit « capitaliste » ne pourra que s'accentuer, jusqu'au jour où l'un ou l'autre sera obligé de déposer son bilan.

Les Spectacles en Valais

Memento des 18 et 19 octobre

CINEMAS

ARDON - Midi :	La Petite Chocolatière
BAGNES - Cinéma :	Jean de la Lune
FULLY - Ciné Michel :	La Chevauchée de l'Honneur
MARTIGNY - Etoile :	Accusée, levez-vous !
Corso :	Roger-la-Honte
MONTHEY - Mignon :	Annie, la Reine du Cirque
Monthéolo :	Le Vrai Coupable
ORSIERES - Cinéma :	Les Deux Gamines
SAXON - Rex :	Justice est faite
SIERRE - Casino :	Garou-Garou, le Passe-Muraille
SION - Capitole :	Le Signe du Renégat
Lux :	Notre-Dame de Fatima
VERNAYAZ - Cerf :	De l'Or en Barres

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Vendredi à dimanche : ACCUSEE LEVEZ-VOUS ou « Catari-Catari » ou encore « Cuore Ingrato ».

Il s'agit d'un nouveau chef-d'œuvre du cinéma italien avec Carla del Poggio et Frank Latimore, à ne pas confondre avec l'ancien film français du même titre.

Retenez vos places pour samedi et dimanche : téléphone 6 11 59. Location permanente.

Cinéma pour enfants

Dimanche 19 octobre, à 14 h. 30 au Rex, à 17 h. à l'Etoile, le merveilleux film en technicolor **Le Manoir de la Haine.**

Cinéma CORSO, Martigny

Ce soir vendredi, dernières séances : **LES MYSTERES DE SAN FRANCISCO,** avec la belle Ann Sheridan, et une heure de rire avec **Deux paysans à New-York.**

Samedi et dimanche (14 h. 30 et 20 h. 40), l'inépuisable succès populaire : **ROGER-LA-HONTE,** d'après l'œuvre célèbre de Jules Mary, avec les plus grands noms du cinéma français : Lucien Coëdel, Gabriello, Jean Tissier, Rellys, Maria Casarès, Simone Valère, etc.

Il est prudent de réserver les places.

Interdit sous 18 ans.

SAXON — Cinéma REX

Jeudi et vendredi : LE MANOIR DE LA HAINE.

Un magnifique film de cape et d'épée **en technicolor ! Du beau, du vrai cinéma !!**

ORSIERES — Cinéma

La nouvelle version d'un inépuisable succès. Livrées à l'indifférence des uns... à la méchanceté des autres, que deviendront **LES DEUX GAMINES,** mêlées à une tragique intrigue policière ?

FULLY — Ciné Michel

Le ciné Michel vous présente vendredi et dimanche à 20 h. 30 le film d'aventures en technicolor du Texas : **LA CHEVAUCHEE DE L'HONNEUR.**

Attention : samedi soir et dimanche après midi : théâtre. **L'Ami Fritz,** comédie en 3 actes, vous sera présentée par une troupe de Paris avec le concours d'excellents et sympathiques artistes de la scène parisienne.

Réservez, s. v. p.

BAGNES — Cinéma

Cette semaine, la dernière version du retentissant succès de Marcel Achard : **JEAN DE LA LUNE.** Un sujet pétillant servi par une interprétation exceptionnelle, avec Danielle Darrieux, Claude Dauphin, François Périer. Une jeune fille volage peut-elle devenir une épouse fidèle ? « Jean de la Lune » vous le dira.

Samedi 18 et dimanche 19 octobre à 20 h. 30.

Cinémas

ETOILE Martigny

Cette semaine :

Un nouveau chef-d'œuvre du cinéma italien

Accusée, levez-vous !

(Catari-Catari)

avec Carla del Poggio et Frank Latimore

CINE MICHEL Fully

Vendredi et dimanche, à 20 h. 30 :

LA CHEVAUCHÉE DE L'HONNEUR

avec William Holden, William Bendix et Macdonald Carey

Attention ! Samedi soir et dimanche après-midi : Théâtre

REX Saxon

Vendredi 17 et dimanche 19 à 14 h. 30 (enfants)

Le manoir de la haine

En technicolor

Samedi 18 et dimanche 19 à 20 h. 30 :

Un tout grand film français

Justice est faite

Interdit sous 18 ans

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

SAMEDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour : Culture physique. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Variétés populaires (disques). 12.30 Chœurs de Romandie. 12.46 Informations. 12.55 Variétés internationales. 13.30 Pour la « Semaine suisse ». Deux interprètes suisses : Edwin Fischer, pianiste, et Maria Stader, soprano. 14.00 Arc en Ciel, le micro-magazine de la femme. 14.30 Musique légère. 15.15 Leurs souvenirs d'enfance : George Sand. 15.30 Les enregistrements nouveaux. 16.00 Pour les amateurs de jazz authentique. 16.30 Emission d'ensemble. 17.30 Swing-Serenade. 18.05 Le Club des Petits-Amis de Radio-Lausanne. 18.40 Le Courrier du Secours aux enfants. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.50 Le quart d'heure vaudois. 20.20 Voyages au bout de la science (XI). Le nouveau Déluge, Noëlle Roger (I). 21.15 Tristan et Isolde, opéra en 3 actes de Richard Wagner (acte II). 22.30 Informations. 22.35 Le bonsoir de Jack Rollan. 22.45 Entrons dans la danse !...

DIMANCHE : 7.10 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et concert matinal. 8.45 Grand-Messe. 10.00 Culte protestant. 11.10 Gaston Litaize à l'orgue du studio de Lausanne. 11.40 Le disque préféré de l'auditeur. (1re partie). 12.15 Problèmes de la vie rurale. 12.30 Le Disque préféré de l'auditeur (2e partie). 12.46 Informations. 12.55 Le Disque préféré de l'auditeur (suite et fin). 14.00 Le Théâtre des Familles : « Le Rêve », de Zola, adaptation radiophonique de Germaine Epierre. 15.45 Reportage sportif, par Squibbs. 16.45 « Tristan et Yseult », opéra en 3 actes de Richard Wagner (acte III). 18.00 Le sacre de Mgr Adam. 18.35 Le courrier protestant. 18.50 Le Grand Prix cycliste de Lugano et résultats sportifs. 19.15 Informations. 19.25 Le monde, cette quinzaine. 19.40 Mauritanie (VIII). 19.55 Jane et Jack. 20.05 « L'Histoire de Jonas », 4 actes d'Edmond Pidoux. 21.25 Festival « Mon Pays ». 22.30 Informations. 22.35 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

LUNDI : 7.00 La leçon de gymnastique. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.25 Refrains matinaux. 11 h. Emission d'ensemble : Don Pasquale, opéra bouffe en 3 actes, Donizetti. 11.35 Suite à trois, Maurice Le Boucher. 11.45 Refrains et chansons modernes (disques). 12.15 Concert, par le Corps de musique de Landwehr. 12.46 Informations. 12.55 L'Orchestre Barnabas von Geczy. 13.05 Succès d'avant guerre, avec l'Orchestre Bob Engel. 13.20 Mélodies françaises, par Germaine Fougier, soprano. 13.35 Portraits musicaux. 13.45 Les grands chefs d'orchestre. Bruno Walter interprète Mozart. 16.30 Emission d'ensemble. 17.30 La rencontre des isolés. 18.00 Souvenirs d'un explorateur. 18.15 Galerie genevoise. 18.40 Les cinq minutes de l'Unesco. 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15 Informations. 19.25 Un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.35 Le jeu du disque. 19.55 La Suisse au travail. 20.10 Enigmes et aventures : Le Spectre des Sables, de Léon Caillet et J.-L. Sanciaume. 21.10 L'émission de jeux et variétés d'André Savoy : Lundi-Soir (XXXV). 22.15 Piano-Bar, avec Frankie Carel. 22.30 Informations. 22.35 L'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22.40 Pour les amateurs de jazz hot. 23.05 Le coup de l'étrier.

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos et petit concert matinal. 11.00 Emission d'ensemble. 12.15 Mélodies populaires. 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon. 12.46 Informations. 13.00 Le bonjour de Jack Rollan. 13.10 Virtuoses populaires. 13.30 Compositeurs belges (I) : Léon Jongen. 16.30 Emission d'ensemble : I. Thé dansant (disques) ; II. Sonate en fa mineur, op. 5, Brahms. 17.30 Deux pages d'Edouard Lalo. 18.00 Le roman italien contemporain, par M. Vincent Cavalleris. 18.10 Ballet du Cid, Massenet. 18.30 Les mains dans les poches. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 La belle époque... 20.05 Jouez avec nous !... 20.30 Soirée théâtrale : « Arabella ». 22.10 Interprètes et compositeurs suisses. 22.30 Informations. 22.35 L'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22.40 Variétés modernes. 23.10 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

Cinéma CORSO

Lucien Coëdel, Gabriello. Jean Tissier, Rellys, Maria Casarès, Paulette Dubost, dans l'inépuisable succès du cinéma français

Dès demain samedi, dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30

1re partie *Interdit sous 18 ans*

ROGER-LA-HONTE

D'APRÈS L'ŒUVRE DE JULES MARY

Ce soir vendredi, dernière séance **LES MYSTÈRES DE SAN-FRANCISCO**

LEGUMES DE GARDE

(prix par 100 kg.)

Choux blancs à choucroute Fr. 18.—. Choux rouges et Marcelin Fr. 40.—. Poireaux Fr. 50.—. Carottes nantaises Fr. 40.—. Raves blanches à compote Fr. 15.—. Choux-raves beurrés Fr. 25.—. Racines à salade Fr. 25.—. Oignons comestibles Fr. 55.—. Pois à soupe verts Fr. 13.— les 10 kg.

Prix de 100 kg. appliqués dès 25 kg. d'une même variété. — Se recommande :

E. Guillod-Gatti, Nant-Vully (Fbg)

Cultivateur-Marchand-Grainier, tél. 037 / 7 24 25

CINEMA DE BAGNES

Tél. 6 63 02

Samedi 18 et dimanche 19 octobre à 20 h. 30

Un film tiré de la célèbre pièce de Marcel Achard

Jean de la Lune

avec Danielle Darieux, Claude Dauphin, François Périer, etc.

CINÉMA - ORSIÈRES

Les 18 et 19 octobre :

LES DEUX GAMINES

L'émouvante Léo Marjane chante « Maman » et « Printemps perdu »

DOCTEUR

Dr G. de Lavallaz

chirurgien F. M. H.

absent

dès le 19 octobre jusqu'à nouvel avis

MARTIGNY-VILLE - ANCIENNE HALLE DE GYMNASTIQUE

GRANDE VENTE

en faveur de la PAROISSE PROTESTANTE

Buffet chaud et froid - Pâtisseries - Fruits - Fleurs - Légumes - Travaux manuels Comptoirs divers - Jeux, etc. - TOMBOLA

SAMEDI 18 OCTOBRE

Dès 16 h. : Vente.
Dès 19 h. : SOUPER-TRIPES.
SOIREE agrémentée par le duo Les Epis (collaborateurs de Radio-Lausanne) avec accompagnement de Mlle Schneeberger.

DIMANCHE 19 OCTOBRE

Dès 11 h. : CONCERT-APERITIF.
Dès 12 h. : Menu (civet de chevreuil).
Dès 19 h. : Raclette.
Apéritif, thé, SOIREE agrémentée par un ensemble instrumental.

SAMEDI MATIN 18 octobre : Marché sur la Place Centrale. Fruits, légumes, fleurs

INVITATION TRÈS CORDIALE A TOUS

Radio-Electricité G. de Vincenti

Avenue de la Gare
Téléphone 026/6 15 89

MARTIGNY

SAXON - Café du Centre

Samedi 18 octobre 1952, dès 20 h.

GRAND

Bal des Vendanges

Excellent orchestre — Consommations de choix

SOMMELIÈRE

est demandée pour café de la Poste à Charrat, téléph. 6 30 89. Entrée 1er nov.

FILLE de commerçant

18 ans, cherche place pour saison d'hiver ou remplacement dans hôtel, pâtisserie-tea-room ou commerce. Pratique du service et connaissance de bureau, comptabilité, sténo-dactylo, etc. Offres sous chiffre P 12000 S Publicitas, Sion.

RESTAURANT DE FULLY (VS)

Relais gastronomique

La saison d'automne

★ Gibier - Volaille de notre parc - Raclette à la cave - Vins de la Combe d'Enfer - Menus à divers prix

★ Tous les dimanches après midi d'automne, comme toujours, nous prenons les 4 heures en famille avec la brisolée aux châtaignes grillées de Fully, le fromage gras de Bagnes et le vin nouveau. Arrangement pour sociétés. Nous pouvons recevoir dans notre nouvelle grande salle jusqu'à 500 personnes.

★ FULLY, la Riviera des Alpes, votre sortie idéale en automne !

★ Le dimanche, n'oubliez pas de réserver s. v. p., téléphone 026 / 6 31 66.

★ Au Ciné Michel, samedi soir, théâtre : « L'Ami Fritz », par une troupe parisienne.

La liquidation totale *continue*

Droguerie du Lion d'Or - Martigny

Rabais 25 % 30 % 40 % 50 %

VOYEZ NOS VITRINES

Envoi franco contre remboursement à partir de Fr. 20.—

Communiqué spécial

des

Téléphone 6 12 62 Téléphone 6 12 62

MARTIGNY

Pour mieux servir notre fidèle clientèle, nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons rénové et agrandi nos locaux de vente. Un choix toujours plus étendu d'articles de qualité nous permettra de satisfaire les plus exigeants.

A notre **rayon de Confection pour dames, maintenant au 1er étage,** vous trouverez l'ambiance sympathique pour choisir en toute quiétude votre nouvelle toilette.

Nous soulignons ce nouvel effort dans notre but tendant à vous mieux servir en vous offrant **„à Prix d'Inauguration"**

MANTEAUX	ROBES	ROBES	JUPES	BLOUSES
très belle exécution pure laine, doublure satin, coloris de saison, façon vague façon cintrée	en beau lainage uni, façons très seyantes, en noir, rouge turquoise royal, tailles 38 à 44,	en coton molletonné à rayures mode horizontales sur fond noir, ceinture plastic, tailles 38 à 46,	en fin lainage uni noir, façon droite, pli couché sur le côté, tailles 38 à 46,	en jersey uni, longues manches, col chemisier, coloris mode, toutes tailles,
75.- 89.-	45.-	36.-	14.90	14.90

Voyez nos 13 vitrines parées pour la circonstance.

Samedi 18 et lundi 20 octobre

Journées d'inauguration avec distribution gratuite de pochettes-souvenir à tous nos clients

Les maîtres d'état qui ont contribué aux transformations de nos magasins:

Maçonnerie	Menuiserie	Menuiserie	Menuiserie	Chauffage
ENTREPRISE GIANADDA Martigny	ROBERT BASSI Meubles et Agencement Martigny	RENÉ ITEN Meubles et Agencement Martigny	PIERRE MARET Meubles et Agencement Martigny	ROBERT KEIM Installations et Chauffage Martigny
Gypserie-Peinture	**Gypserie-Peinture**	**Serrurerie**	**Eclairage**	**Escalier**
BESSARD & CASSAZ Martigny	LÉON BUTHEY Martigny	CHARLES RIGHINI Martigny	ALBERT BRUCHEZ Martigny	GEORGES COLLAUD Martigny-Bourg

Directeur des travaux: J. Pasquier, architecte

Gonset S.A... *le magasin pour tous* **Gonset S.A...** *votre magasin*